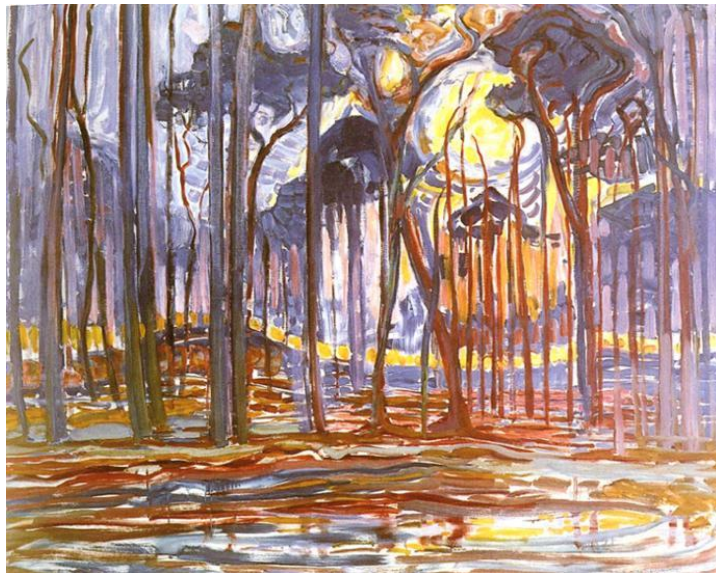


Evaluation à mi-parcours indépendante du processus national de
préparation à la REDD+ en RDC



Mondrian : Forêt prêt d'Oele (1908)

RDC-Kinshasa / Pays Bas-Arnhem
18 Juin 2012

Henk Hoefsloot
Evalueur Indépendant

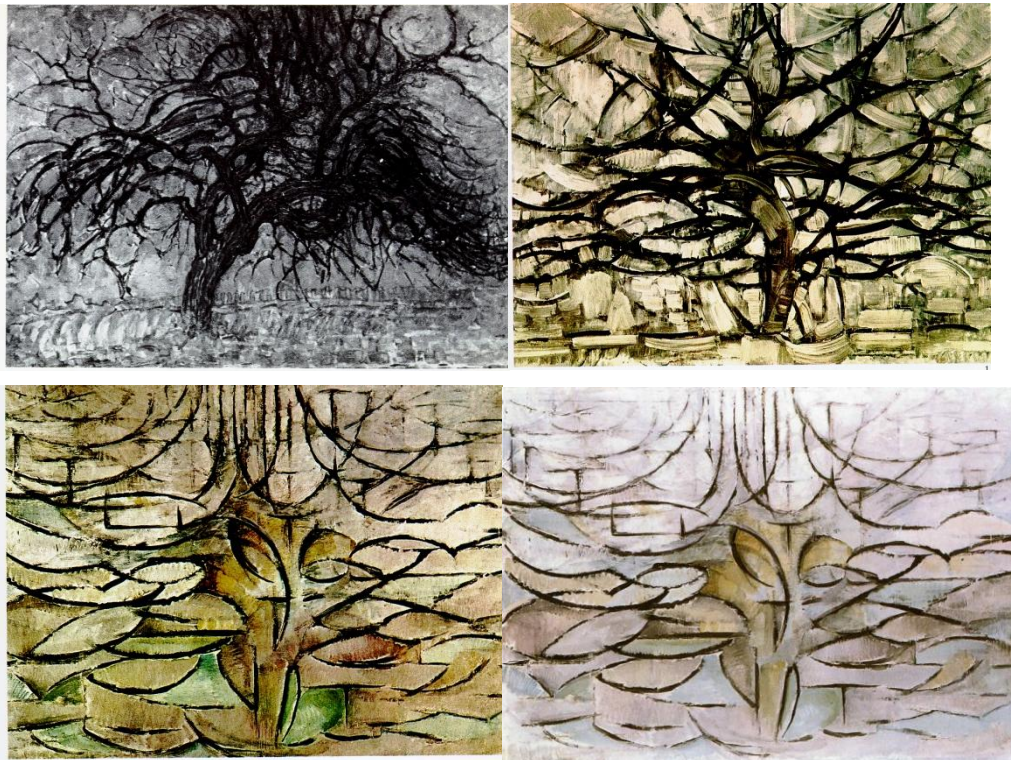
Mondrian⁺¹⁰⁰

Mondrian's abstraction of the essence of tree:

Mondrian's fascination with trees developed out of his earlier landscape painting. Tree is based on realistic sketches made in the Netherlands. After settling in Paris and absorbing the influence of Cubism, Mondrian reworked the image almost to abstraction. The trunk and branches are condensed to a network of verticals and horizontals, which he believed signified a balance of material and spiritual forces. He acknowledged the inspiration of nature but added, "I want to come as close as possible to the truth, and abstract everything from that until I reach the foundation of things" (1912).

Can we get to the essence of REDD+ and simplify its architecture in an understandable and implementable design of rules and practice?

Pouvons-nous aller à l'essentiel de la REDD + et simplifier son architecture dans un design compréhensible et réalisable avec des règles et des pratiques applicable?



Mondrain: Trees 1910-1912

Contents

Introduction et contexte de l'évaluation	5
Synthèse de l'évaluation à mi-parcours du processus REDD+ en RDC	5
Contexte de la RDC par rapport à la REDD.....	5
Composante 1 : Organisation et consultations pour la préparation à la REDD+	6
Composante 2 : Préparation de la Stratégie REDD+.....	7
Composante 3 : Niveau de référence.....	8
Composante 4 : Système de suivi des forêts et des sauvegardes.....	9
Conclusions :	9
Organisation de la mission	11
1 : Organisation et consultation pour la préparation à la REDD+ :	12
1a. Dispositifs de gestion :	12
Les institutions de la phase de préparation REDD+ sont :	12
Pilotage du processus – Comité National et Interministériel:	12
Les organes de coordination, exécution et concertation :	13
Organes de consultation	14
Quelques exemples de l'engagement multisectoriel pour la REDD+ et le développement « vert »	15
La non-décentralisation du processus REDD+ en RDC.....	15
Conclusions 1a. Dispositifs de Gestion:	16
1b. Consultation, Participation, sensibilisation :	17
Conclusions 1b. Consultation, Participation, Information:	19
2 : Préparation de la stratégie de REDD+ :	19
2a. Utilisation des terres, des facteurs de changement de l'affectation des terres, de la loi forestière, de la politique et de la gouvernance.	19
Etudes	20
Reformes sectoriels et politiques forestiers	21
Conclusions 2a : Etudes, politiques sectoriels et gouvernance.	22
2b. Options stratégiques de REDD+	22
L'émergence d'une vision nationale pour la REDD+:	22
Les éléments de la stratégie déjà formulé.....	23
Conclusion 2b. Options stratégiques de REDD+ :	25
2c. Cadre de mise en œuvre :	26
Mécanisme financier national REDD+	27
Homologation et registre (voire Définitions)	29
Partage des revenus	31
Cadre juridique du REDD+	33
Conclusions 2c. Cadre de mise en œuvre :	33
2d. Impacts sociaux et environnementaux.....	34
Conclusions 2d. Impacts sociaux et environnementaux.	37
3 : Niveau de référence des émissions / Niveau de référence	37
Scénarii :	37
Planning globale de modélisation.....	38
Constats :	38
4 : Systèmes de suivi des forêts et des sauvegardes	38
4a. Système national de suivi forestier	38
Conclusion :	40
4b. Système d'informations pour des bénéfices multiples, d'autres impacts, la gouvernance et les sauvegardes	40
Conclusions :	41
Le support FCPF au REDD+ in DRC	41
Annexe 1: Termes de Référence et Étendue des Services.....	42
Annexe 2 : Liste des personnes ayant été Rencontrées dans le cadre de la mission	44
Annexe 3 : Missions Comité National, Interministérielle et CN REDD	48
Annexe 4 : Quelques échanges et réflexions sur les questions de droit sur le carbone et partage des revenus	49

Annexe 5. Niveau d'exécution activités FCPF et niveau d'engagement des fonds FCPF	51
Annexe 6. Assessment by the mid-term evaluation of the issues that were raised by the FCPF Participants Committee when it approved the FCPF funding to R-PP of DRC.	52

Introduction et contexte de l'évaluation

Depuis janvier 2009 la République Démocratique du Congo est engagée dans la préparation au mécanisme international de réduction des émissions des gaz à effet de serre provenant de la Déforestation et de la Dégradation des forêts (REDD+). Le processus REDD est piloté par le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT), par le biais de la Coordination Nationale REDD, avec le soutien de nombreux partenaires dont notamment le Programme des Nations-Unies pour la REDD (UN-REDD) et le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) de la Banque Mondiale.

Sur base du document de préparation à la REDD (R-PP) validé en mars 2010, les activités de la CN-REDD s'articulent aujourd'hui autour de 4 composantes : (i) stratégie, plans et outils de communication, consultations, formation, (ii) stratégie nationale et outils de mise en œuvre, (iii) projets pilotes, et (iv) programmation vers la phase d'investissement. Des progrès considérables autour de ces quatre composantes ont été faits, même si des défis importants demeurent. Le moment est venu pour qu'une évaluation indépendante du processus ait lieu pour permettre au Gouvernement et à ses partenaires de bien saisir l'état actuel d'avancement du processus, et permettre de sécuriser les activités nécessaires à l'atteinte des objectifs du processus. Cette évaluation permettra également à la RDC de présenter l'état des lieux du processus national de préparation à la REDD au Comité des Participants du FCPF, en vue de l'obtention d'un financement additionnel pour la poursuite du processus national en ligne avec le R-PP approuvé par le Comité des Participants du FCPF.

Les normes comme définies dans le *Readiness-Package* (version FMT note 2011-14 du 31 décembre 2011), ainsi que le R-PP de la RDC, ont servi comme indicateurs et base de référence pour cette évaluation. La phase de préparation prévue dans le R-PP aboutit en décembre 2012.

Le rapport d'évaluation est présenté suivant les quatre Composantes du R-PP et les 9 sous-composantes. Les normes comme proposés dans le *Readiness-Package* ont été utilisés comme « miroir » contre laquelle on pourra mesurer ou apprécier l'avancement du processus. L'évaluation ne prétend pas avoir utilisé les normes comme des indicateurs « durs » de mesure.

Le rapport présente d'abord un sommaire de l'évaluation par Composante du processus REDD+ en RDC. Le parti principal du rapport présente une analyse par sous-composante.

Synthèse de l'évaluation à mi-parcours du processus REDD+ en RDC

Contexte de la RDC par rapport à la REDD

De ce fait, nous expliciterons ce qui suit : En RDC l'enthousiasme pour l'initiative REDD+ l'emporte et le Forum de Haut Niveau (bien médiatisé) qui a eu lieu en octobre 2011 a confirmé l'intérêt de la RDC pour ce grand processus. Dans son discours lu à l'occasion de ce forum, le Président de la République a notamment appelé à un « partenariat » qui « se manifesterait par des actions fortes et résolues pour transformer et renforcer notre économie en l'orientant vers des usages de l'espace national à la fois performant économiquement et respectueux sur les plans social et environnemental ». Dans le cadre de l'initiative REDD+, ceci signifie le vœu d'orienter le développement de la RDC vers une économie verte avec un accent sur une utilisation économique intégrée et respectueuse de la forêt sur le territoire national.

C'est un acquis de la dynamique que REDD+ a instauré en RDC.

Comment cela se traduit-il concrètement en termes de *REDD+ Readiness* ? Et quelles sont les perspectives pour établir ce partenariat auquel le Président fait appel ?

Tout d'abord, la RDC, avec ses nombreux partenaires dans la REDD+, a fait le choix de se lancer dans un processus de préparation de toutes les (sous)composantes de l'architecture REDD+ à la fois et de manière accélérée. Ce processus s'inscrit dans le contexte d'un pays encore très fragile où les troubles d'insécurité et d'ordre politique continuent à être la première préoccupation, et où les institutions ne se sont pas encore rétablies suite à une longue période d'instabilité, de guerre, des pillages et d'impunité. Cependant, avec l'enthousiasme de vouloir réaliser le potentiel énormes du pays, de vouloir évoluer dans la paix avec une relance réelle de l'économie avec les cinq chantiers prioritaires : les infrastructures (routes, rails, ponts), l'éducation (les écoles et les universités sont à reconstruire), la santé, la création d'emplois (qui passe par les investissements), l'eau et l'électricité. En RDC il existe une ouverture pour vouloir relancer le pays sur de nouveaux fondements. La Société Civile Congolaise quant à elle, est très présente. Tout est à reconstruire, ce qui explique l'ouverture d'esprit pour explorer si l'initiative REDD+ peut amener réellement à un développement durable et équitable de la RDC.

Composante 1 : Organisation et consultations pour la préparation à la REDD+

La Coordination Nationale REDD (CN-REDD), sous la responsabilité du Directeur du Développement Durable et du Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, pilote le processus d'une manière effective et produit beaucoup d'efforts pour engager les autres secteurs et parties prenantes. La mission constate que le Comité National ne fonctionne pas normalement selon le mandat qui lui a été donné. Il a contribué faiblement au pilotage du processus et ses décisions sont parfois contestées a posteriori. Il en est de même pour le Comité Interministériel.

Le Forum de Haut Niveau d'octobre 2011 a réuni pour une première fois les décideurs des différents ministères et partenaires internationaux pour débattre de l'initiative REDD+, de sa nature multisectorielle et de ses besoins d'investissements importants.

La Société Civile est fortement impliquée et contribue réellement à l'exécution des études et à la définition des éléments de politique et de la stratégie REDD+. Il demeure difficile de trouver toujours un consensus sur tous les dossiers, et cela constitue un défi majeur pour la CN REDD de trouver un compromis entre les besoins d'avancer et ceux de rechercher un consensus qui n'est de toute manière pas toujours possible d'avoir.

Pour une première implication réelle du secteur privé dans la REDD+, le Forest Investment Programme (FIP) a pour objectif de chercher à impliquer le secteur privé et aboutir à l'établissement des partenariats publics-privé avant la fin de l'année fin 2012. Le lancement du FIP a effectivement démontré la capacité du processus à mobiliser tous les partenaires de manière inclusive, et a offert des opportunités supplémentaires d'organiser des consultations, du renforcement des capacités et de la sensibilisation auprès de nombreux acteurs et en particulier de la société civile et du secteur privé.

En dépit des efforts consentis (ateliers de lancement, consultations...), on constate que l'essentiel des activités d'IEC¹ et de consultation se concentrent à Kinshasa. Le niveau de connaissance de REDD en province reste globalement limité, et assez inégal. Un certain niveau de sensibilisation et de compréhension peut se rencontrer dans les zones qui accueillent les premières activités pilotes. L'un des plus grands soucis de la mission est que

¹ Information, Education, Communication

l'initiative REDD+ ne s'est pas, malgré les intentions, décentralisée. La mission a compris qu'il est prévu que les Points Focaux provinciaux seront déployés finalement en juin 2012.

Constat : beaucoup d'interlocuteurs rencontrés pendant la mission ont souligné que REDD+ ne se concrétise que dans les activités et qu'une large consultation et campagne IEC s'organisera réellement pendant la phase de la planification opérationnelle des projets et d'investissements.

Pour évoluer vers la phase d'investissement (phase 2), les Comités National et Interministériel telle qu'ils fonctionnent aujourd'hui engagent insuffisamment le gouvernement et les parties prenantes ; Il est donc nécessaire d'ancrer la REDD+ à un niveau plus élevé par exemple en logeant le Comité National et la CN REDD au niveau de la Primature ? On pourrait se demander la question s'il ne faut pas aussi revoir l'ancrage de la Direction de Développement Durable maintenant logé dans le Ministère de l'Environnement.

Les défis principaux d'ordre organisationnel et consultation de la REDD+(*Readiness*) pour la Phase 2 sont : 1) Assurer un ancrage plus élevé et un Comité National fonctionnel ; 2) Assurer une forte décentralisation du planning opérationnel et de l'exécution des programmes REDD+ ; 3) Assurer une forte capacité d'accompagnement et de pilotage coordonné de la mise en œuvre du processus à toute niveau; et 4) Assurer un accompagnement intensif des activités pilotes de démonstration dans cette phase pour assurer que les informations et expériences montent et sont communiquées.

Au-delà il faut aussi se rendre compte que la CN REDD est une structure de préparation et de coordination, pas d'exécution.

Comment assurer à long terme que tous les mécanismes d'accompagnement et de suivi nécessaires pour des multiples initiatives REDD+ sont effectifs ? Faut-il pérenniser les fonctions de la CN REDD ? Quelles fonctions peut-on intégrer dans le travail quotidien des différents départements de l'administration en prenant en compte le problème structurel de la faible capacité de l'administration congolaise? Quelles fonctions peut-on intégrer dans le Fonds National REDD ?

Composante 2 : Préparation de la Stratégie REDD+

Plusieurs pistes prévues et non prévues dans le R-PP de la stratégie nationale REDD+ sont en construction. Les mots clés sont : développement vert, projets axés sur le résultat carbone, alignement des programmes sectoriels agricoles et énergétiques aux principes REDD+, programme habilitants pour REDD+, paiement pour service environnemental (PSE). Les chantiers de réflexion sont comment s'adresser directement aux moteurs de DD et quelles sont les cadres habilitants sectoriels nécessaire pour la REDD (politique forestier, Aménagement Territoire, Droits Foncier). Le Programme d'Investissement pour la Forêt de la BM pour la RDC c'est, avec une allocation d'USD 60M, c'est la premier source d'investissement publique de la REDD+ pour la RDC.

La mission d'évaluation constate que les idées concrètes d'investissement REDD+ sont encore dans un état embryonnaire ; d'où besoin de démontrer et d'expérimenter, besoin que la stratégie soit informée par le retour des expériences. L'importance de construire de la confiance et, de ce fait, de ne pas « brûler les étapes ».

Pour évoluer dans la préparation à la phase 2 et pouvoir disposer d'une stratégie nationale qui réponde aux normes de la phase 3 suivant le Readiness Package comme « rigoureuse », « approuvée », « faisable sur la base d'une évaluation détaillée » et « intégrée aux politiques sectorielles », la mission recommande :

- ✓ Consulter sur la forme de la stratégie: Elaborer **une Stratégie « cadre »** et schématique (20 pages) **qui servira comme document de base** pour engager les

consultations multisectorielles sur le programmes d'investissement (type programme « anticipés ») et pour élaborer le plan d'investissement comme actuellement fait pour les programmes FIP.

- ✓ Encadrer à priori les Coordinations Thématiques pour lesquelles il y a suffisamment de matière pour valoriser les informations et les idées retenues dans les études, et définir des sous-stratégies détaillées avant fin 2012. Ceci permettra de développer les plans d'investissement en 2013.
- ✓ Poursuivre l'approche d'alignement (dans le domaine agricole, mais aussi minier..) et chercher des investissements supplémentaires pour les projets d'action-recherche axés sur des systèmes d'agriculture stabilisés au sein des programmes agricoles.
- ✓ Continuer à promouvoir les projets pilotes axés sur le résultat carbone et sur les principes PSE.
- ✓ Assurer un fort mécanisme de coordination pour pouvoir bien capter les expériences de toutes les activités citées ci-dessus pour qu'elles contribuent réellement à informer la stratégie nationale pour la fin de l'année 2016.

En ce qui concerne le cadre de mise en œuvre, les mots clés sont : registre, homologation, plateforme d'information (TerraCongo), fonds national REDD – fonds multibailleurs (FNR-M) avec trois fenêtres pour financer des programmes sectoriels classiques, des paiements axés sur le résultat carbone, et des initiatives de PSE.

L'établissement du FNR-M est un instrument prioritaire qui permettra à la RDC avec ses partenaires de passer à la phase d'investissement, de pilotage et de teste. C'est un chantier en pleine construction autour des questions comme la confiance mutuelle, la transparence et le respect des standards internationaux, mais aussi et surtout comme la « propriété », la « souveraineté » et les acteurs éligibles à un accès direct ou indirect à ce fonds. L'efficacité d'un tel mécanisme de financement pour réellement financer les programmes et projets REDD+ c'est un grand souci avec les proposant de la RED+ en RDC, parce que les mécanismes actuelles, comme le FFBC², n'ont pas fait preuve d'être efficace.

Pour l'entrée dans la phase 2, des avancées sont nécessaires dans la réforme forestière par rapport au statut des forêts de communautés locales et par rapport au zonage forestier qui prend en compte le caractère multisectoriel.

Travail sur les standards sociaux et environnementaux bien avancé et de qualité. Un guide méthodologique et un système d'information intégré pour collecter et organiser les données sociales et environnementales et contrôler le respect des standards dans les futurs projets REDD (cf. registre national) est prévu d'être disponible fin 2012. Il n'y pas encore suffisamment des programmes et projets REDD+ concrètes pour tester les différents outils de gestion des impacts.

Composante 3 : Niveau de référence

L'hypothèse actuelle pour définir le niveau de référence est que la déforestation continue à suivre les mêmes rythmes que ces dernières années (1990-2000 et 2000-2010 avec une forte accélération ces dernières années). Il s'agit alors de considérer cette tendance « passé proche », de faire des projections, et de les tester sur les différents scénarii de développement pour la RDC.

Il y a une perspective d'intégrer le travail de modélisation avec le travail du Comité Permanent pour le Cadre Macro-économique du Ministère du Plan de la RDC.

² Fonds Forestier du Bassin du Congo

A la fin de l'année 2012, un niveau de référence « cadre » pour la RDC sera disponible, ainsi qu'un planning pour l'améliorer, le tester et pour développer les capacités nécessaires. On pourra s'attendre à avoir un outil robuste de modélisation et de suivi opérationnel vers 2016.

Composante 4 : Système de suivi des forêts et des sauvegardes.

L'ensemble des activités sur le registre, l'homologation, le système de suivi forestier national, TerraCongo, le travail méthodologique et de formation sur le MRV et l'inventaire forestier national (IFN) et sur le niveau de référence fournissent une base assez développée pour élargir le cercle des projets pilotes REDD+ en incluant les initiatives PSE, pour suivre et communiquer sur les programmes d'investissements tels que le FIP et d'autres activités de la Phase 2 de la REDD+.

Le MRV et le système de suivi forestier national s'intègrent entièrement dans les directions compétentes du MECNT. Il y a un bon effort de coordination entre la FAO et les différents partenaires du MECNT comme l'UCL, la JICA, l'USFS ou encore l'AFD. Un système MRV complet et opérationnel pour l'entrée en phase 3 (phase de mise en œuvre complète avec paiement aux résultats carbone) est prévu au plus tôt en 2018.

Au-delà des aspects carbone, de nombreux travaux ont été menés dans les domaines de la gouvernance, du CLIP et des standards et sauvegardes socio-environnementaux. Un vaste chantier de renforcement des capacités et de mobilisation de la société civile est à noter dans ce domaine. Un ensemble de standards préliminaires est disponible, et le pays devrait raisonnablement disposer d'un système d'information sur les standards (SIS) conforme aux exigences internationales et à l'analyse stratégique sociale en environnementale de REDD d'ici la fin 2012.

Conclusions :

A la lumière des avancées constatées et des résultats attendus à fin 2012, la RDC pourrait être prête à entrer formellement dans la phase d'investissement (phase 2) dès le début de l'année 2013. Elle devra alors poursuivre ses travaux d'amélioration et d'approfondissement de différents instruments de REDD (approche incrémentale) en perspective d'une future entrée en phase 3 conformément au R-Package. Parmi ces différents instruments, on note l'outil de modélisation, le niveau de référence, le MRV carbone, le SIS... et peut-être en premier lieu la stratégie nationale. A ce titre, il faut souligner qu'au-delà du document lui-même, le principal produit de la stratégie est le processus parcouru qui a permis de construire la confiance, d'ancrer la REDD dans une démarche multisectorielle, robuste et reposant sur des pistes d'investissement bien définies. Fin 2012, la RDC aura suffisamment avancé sur les différentes composantes qui font l'architecture de la REDD+ pour permettre à faire des investissements sérieux pour sa construction.

La stratégie « cadre » fin 2012 devra définir les grands principes, les principales pistes sectorielles et les réformes nécessaires. Elle devra aussi expliciter comment décentraliser REDD+ dans toutes ses dimensions au niveau subnational.

Pour pouvoir mener à bien un processus de transformation vers une économie verte à vocation multisectorielle et pour assurer le leadership, le pilotage et la coordination, il faut un ancrage institutionnel plus élevé.

Avant la fin 2012 il faudra au moins que des premières décisions pertinentes soient prises, y inclus un début d'exécution sur le Décret de FCL et sur le Zonage forestière.

La phase 2 consistera à :

- ✓ construire et de finaliser la préparation basé sur les expériences réels

- ✓ investir dans les activités « habilitantes » (Plan d'Aménagement du Territoire, Foncier) et mettre en œuvre des réformes sectorielles,
- ✓ investir dans des programmes qui s'adressent directement aux moteurs de déforestation
- ✓ démontrer et expérimenter,
- ✓ développer les capacités,
- ✓ tester les mécanismes de partage de revenus,
- ✓ assurer un ancrage fort dans les différents secteurs et
- ✓ finaliser la stratégie, le niveau de référence et les outils de suivi et vérification.

Considérant la stratégie nationale REDD « cadre » attendue en fin 2012, on pourrait attendre à horizon 2016:

- L'élaboration et le lancement des réformes sectorielles
- Une ébauche de Plan National d'Aménagement du Territoire
- Des retours d'expériences solides des projets et initiatives pilotes
- Un processus de décentralisation avancé
- Des autorités locales et des populations informées et éduquées sur la REDD+, ainsi qu'un mécanisme CLIP bien développé
- Le développement d'un suivi du couvert forestier et d'un système MRV testé avec des capacités fortement développées
- Des directives internationales plus opérationnelles sur le niveau de référence et la conformité du modèle congolais
- Un système de partage des revenus éprouvé et accepté nationalement
- Un mécanisme de financement robuste et un système de gestion maîtrisé et performant

Tous ces éléments permettront de finaliser avec confiance la Stratégie REDD+ de la RDC.

Organisation de la mission

La mission s'est déroulée en RDC le 13 au 31 mai 2012. Voir les Termes de Référence (Annexe 1) pour plus de précision.

La mission a rencontré un bon nombre des acteurs et parties prenantes à Kinshasa et Kisangani (Province Orientale), dans les rencontres individuels et dans les rencontres de focus groupe. Voir Annexe 2 Listes de personnes rencontrés.

L'évaluation a été accompagné par les membres de la Coordination Nationale REDD, en particulière par le coordinateur Mr Kanu Mbizi et le Conseiller Technique Principale Fabien Monteils et Cléo Mashini, Chef de Projet et Leslie Uoarzazi, Consultant International.

A Kisangani la mission a été accompagné par Médard Jawotho Uvon, Point Focal REDD+ en province Orientale et Bernard Abdalla de l'ONG OCEAN.

L'évaluateur, Henk Hoefsloot, suit le processus REDD+ en RDC d'une manière indépendant depuis Août 2010, voir aussi rapport de mission :

<http://www.norad.no/en/Tools+and+publications/Publications/Publication+Page?key=333472>

1 : Organisation et consultation pour la préparation à la REDD+ :

- 1a. Dispositifs de gestion
- 1b. Consultation, participation et sensibilisation

1a. Dispositifs de gestion :

Normes Readiness Package:

- a) Les institutions et les dispositifs nationaux de gestion de la REDD+ engagent de manière substantielle et systématique les principales parties prenantes et partagent systématiquement et de manière transparente les informations ; dirigent le processus national de préparation sur la base d'un mandat officiel et avec un budget suffisant et démontrent qu'ils ont la capacité d'influencer la conception et la mise en œuvre des politiques nationales applicables à la REDD+, y compris de manière intersectorielle et à différents niveaux gouvernementaux.
- b) Les institutions et les dispositifs supervisent de manière efficace les préparations techniques applicables à la REDD+ et ont les capacités nécessaires pour recevoir et gérer les financements pour la REDD+ provenant de différentes sources.
- c) Un mécanisme de retour d'informations et de traitement des plaintes est opérationnel et les liens entre ce mécanisme et les dispositifs nationaux de gestion de la REDD+ sont clairs.

Les institutions de la phase de préparation REDD+ sont :

- Le comité National
- Le comité Interministériel
- La coordination National REDD+ placé sous le DDD du MECNT
- Les points Focaux Provinciaux et leur équipes de travail
- Les Coordinations Techniques (16)
- Le Groupe de Travail Climat REDD de la Société Civil Congolaise

Le fonctionnement de ces institutions varie.

D'une manière générale la CN REDD et le GTCR ont pleinement fonctionné selon les attributions qui leur ont été données (cf. R-PP) et avec les ressources qui leur ont été alloués.

Pilotage du processus – Comité National et Interministériel:

Le Comité National REDD, établis par un décret de la Primature et composé de 14 membres dont 7 de l'administration et 7 de la société civil / secteur privé, ne fonction pas encore pleinement selon les fonctions qui lui sont données (Annexe 3 : Missions Comité National, Interministérielle et CN REDD). Pour faire fonctionner le Comité National les partenaires de la CN REDD, FCPF et UN REDD, ont fait des efforts appréciables pour mobiliser un budget pour équiper les membres avec des outils de travaux (ordinateurs) et des frais de participation. Le Ministre de MECNT a alloué un budget d'USD 200.000, mais ce financement ne s'est pas encore libéré. Qui et comment doit être assuré le fonctionnement du Comité National à longue terme n'est pas encore clarifié (à la connaissance de la mission).

La mission note que plusieurs décisions de validation que le Comité National a pris sur demande de la CN REDD ont été par la suite contestées (Guide CLIP et Registre d'homologation). La mission a l'impression que le Comité National, fonction plutôt comme un organe de concertation qu'un organe de décision et de pilotage. Elle note encore que le leadership du processus REDD+ pendant cette phase de préparation est en fait assuré par la CN REDD et le Ministre d'ECNT. La mission constate également que, dans son

fonctionnement actuel, le Comité National n'est pas respecté et ne semble engager ni le Gouvernement ni la Société Civile. Le Comité est appelé à jouer d'autres rôles dans l'avenir, comme dans le processus d'homologation des projets.... ??

Le Comité Interministériel, composé des représentants de neuf ministères sectoriels, constitue la Comité technique. Tous les ministères membres du comité, sont dans des diverses processus de réforme de leur politiques et plusieurs d'entre eux prennent en compte l'aspect environnement et REDD dans la révision de leur politiques. Les membres du Comité Interministériel ont participé comme personne ressource / consultant dans plusieurs études. Jusqu'à se jours il n'y a aucune proposition concrète technique pour une activité REDD+ qui a été présenté au Comité Interministériel.

D'une manière générale, la participation des deux Comités au processus de préparation REDD+ est faible. Pas des réunions régulières, le quorum pas toujours atteint, les membres ne rendent pas toujours compte à leur hiérarchie et la nomination pas toujours effective. Le centre de décision au sein de ministères est souvent ailleurs et par conséquent les membres seuls n'ont pas le devoir ou le pouvoir de légitimer la REDD au sein de leurs ministères.

Cependant, le rôle des Comités dans la REDD, même si encore limité, est nécessaire et légitime car elle facilite un minimum de participation multisectorielle. Mais c'est insuffisant pour pouvoir mobiliser les centres de décision au sein du gouvernement. Pendant la mission plusieurs interlocuteurs ont proposé de se faire inspirer du Programme National de Lutte contre le SIDA, un programme intersectoriel qui engage le gouvernement et avec un forte encrage et coordination par la Primature.

En Octobre 2011 un Forum de Haut Niveau sur la forêt et le changement climatique pour le développement durable en République Démocratique du Congo (RDC) s'est tenu à Kinshasa. Placé sous le haut patronage du Président de la République, l'évènement a été organisé par le ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, avec le soutien du PNUD, du PNUE, de la Banque Mondiale, et de l'Union Européenne. Plus de 400 participants assistèrent à la première journée de discussions à Kinshasa et près de 200 aux visites de terrain du second jour. Ce forum a mobilisé plusieurs ministres et chef diplomatiques et a proposé des grands pistes et principes pour une Stratégie Climat/REDD+ pour la RDC et une feuille de route pour la mise en place d'un Fonds National REDD (ci-après) a été définit.

Les organes de coordination, exécution et concertation :

Le **Coordination National REDD** (CN REDD) est aujourd'hui une équipe des experts nationaux et internationaux coordonné par un coordinateur du MECNT qui répond au Directeur de la Direction Développement Durable du MECNT assisté par un Conseiller Principale de PNUD. Dans sa forme actuel et avec les moyennes disponible aujourd'hui son fonctionnement est assuré jusqu'au fin 2012 – fin de la phase R-PP de préparation. Les perspectives à long terme sur la CN REDD sont à définir et sont dépendantes fortement sur de l'encrage institutionnel de la REDD+.

Par rapport au fonctionnement du CN REDD, la mission a constaté ce qui suit :

Fonction principale: faciliter la phase de préparation que la CN REDD remplis d'une manière exemplaire en assurant une large participation des parties prenantes à Kinshasa.

La CN REDD fonctionne à la vitesse de croisière en développant toutes les composantes de l'architecture REDD+ à la fois. Elle assure un travail technique de qualité.

La CN REDD fonctionne d'une manière assez indépendante et n'est pas contrôlé par le Comité National – cependant elle assure la transparence.

Comme Enjeux: chercher l'équilibre entre avancer et assurer un « consensus » et non brûler les étapes

Il y a la question sur ce que va devenir de la CN REDD et son intégration ou non dans d'autres directions du MECNT. Mais la question est aussi liée à l'encrege institutionnel de la REDD+ au sein du gouvernement. La mission assurée par la CN REDD est une mission non-conventionnelle d'un ministère. La CN REDD c'est une *Task-force* pour préparer, planifier et accompagner la mise en œuvre d'un programme aussi non-conventionnel, multisectoriel et qui demande le développement des outils de suivi non-conventionnels. Ce sont des fonctions difficiles à faire intégrer d'une manière effective dans un département d'un ministère, étant donné qu'en RDC la capacité des Ministères pour remplir leur rôle traditionnel et régalien est déjà assez affaibli par les événements de ces dernières 25 ans.

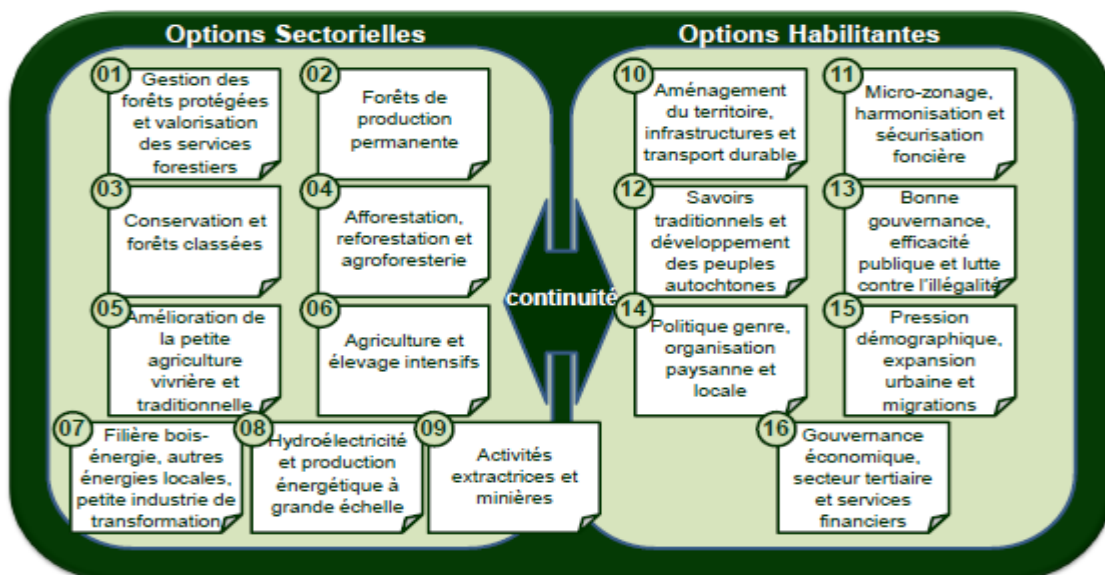
La Direction d'Inventaire et Aménagement Forestier (DIAF) et la Direction Développement Durable (DDD) du MECNT sont les Directions les plus impliquées et renforcé par le processus de préparation de la REDD+

Souci: assurer la pérennisation des travaux déjà abattu.

Les fonds de FCPF et de l'UN-REDD sont gérés à l'intérieur du CN REDD / PNUD. La mission a appris que cela est fait d'une manière satisfaisante.

Organes de consultation

La constitution des **Coordinations Thématiques** (CT) n'était pas prévue dans le R-PP. Les CT représentent un grand effort pour assurer une large implication des techniciens des ministères et de la société civil congolaise et internationale dans la définition des sous-composantes de la Stratégie Nationale REDD+. Il y a aujourd'hui 16 CT chacun avec 15 à 20 membres engagés :



Les CT sont beaucoup appréciés, mais le retard dans la mobilisation des fonds pour leur fonctionnement a frustré beaucoup des membres des CTs. Il faut créer des conditions qui permettent aux CTs de contribuer effectivement à la formulation de la Stratégie REDD+. Il leur faut principalement trois éléments : i) des moyennes (prévu dans un nouveaux financement du NORAD/EU) ; ii) un encadrement et facilitation méthodologique et iii) les études et pistes de réflexion de qualité et le renforcement des CTs avec des spécialistes nationaux reconnus.

Le Groupe de Travail Climat REDD (GTCR) joue un rôle central dans l'ensemble des activités de la CN REDD. C'est un organe de consultation et sa participation dans la validation des TdR, des études et des textes d'application est assurée. Son fonctionnement a été assuré grâce à un financement annuel et flexible de la part de Rainforest Foundation Norway (sur financement de la NORAD). Les membres du GTCR ont exécuté l'étude qualitative sur les causes DD, qui a beaucoup contribué à trouver un consensus sur les causes prioritaires de la DD. Sur financement FCPF le GTCR a exécuté les activités de l'IEC dans les 3 bassins d'intervention proposé pour le Forest Investment Programme (FIP). La RDC est le premier pays pour lequel un financement FIP a été accordé par la BM (USD 60 million).

Quand à ce qui concerne le GTCR la mission constate que ce dernier est fortement impliqué dans le processus, il a piloté plusieurs études et que ce dernier aujourd'hui constitue un point fort du processus REDD+ en RDC, malgré des revendications de ne pas toujours être suffisamment consulté.

Pendant ses derniers deux ans, aussi le GTCR a connu des problèmes des disfonctionnement. De par sa nature, au sein du GTCR se réunissent des organisations et individus assez hétérogènes. Ces problèmes de fonctionnement ont entraîné des frustrations au sein du GTCR et dans sa relation avec la CN REDD. Ils sont maintenant résolus.

Toutefois, il reste des frustrations sur plusieurs dossiers importantes : Le registre des projets carbone et le Guide CLIP. Avoir un consensus entre toutes les parties prenantes n'est pas toujours possible.....

Quelques exemples de l'engagement multisectoriel pour la REDD+ et le développement « vert »

Au niveau national et multisectoriel, la REDD est devenu un force de catalyseur dans plusieurs domaines, comme le revu des politiques foncier et le besoin exprimé pour un Plan National d'Aménagement du Territoire. Aussi l'attention des autres secteurs sur les causes principales des moteurs de DD, les pratiques de l'agriculture itinérante sur brulis et le niveau de dépendance très élevé sur l'énergie-bois en RDC, a été tirée. Pour le secteur agricole, le CN REDD travail avec deux grands programmes de relance agricole pour un alignement des stratégies de ces programmes aux exigences de la REDD.

Le PRODAKK³ (40 M USD) à travers la CTB a exprimé la volonté d'obtenir « un label REDD+ ». Le PARSA⁴ (120 M USD), sur financement de la BM, ce dernier étant déjà dans la phase de la mise en œuvre, a opté d'évaluer l'impact sur la forêt pour voir comment mitiger ses impacts sur la REDD+. De même pour un gros programme de l'USAID.

Voir aussi Forum de Haute Niveau....

Sur la question d'exploration du pétrole dans la Parc National de Virunga, la forte dynamique du processus REDD+ a amené le Ministre d'ECNT à conditionner le démarrage de toutes les activité à une étude stratégique d'impact environnementale et social financé sur le fonds de l'Union Européen.

La non-décentralisation du processus REDD+ en RDC

Les efforts de coordination et consultation sont concentrés au niveau national à Kinshasa. Au niveau des 11 Provinces de ce pays énorme et peuplé, le processus REDD+ ne s'est pas encore installé, à part des activités isolées. Malgré que les principes de décentralisation de pouvoir et de partage soient bien ancrés dans la Constitution de 2006 de la RDC, on constate d'une manière générale plutôt un mouvement de centralisation que de décentralisation. Le

³

⁴ Programme d'Appui à la Réhabilitation di Secteur Agricole

REDD+ n'y échappe pas. Bien que la CN REDD fait des efforts pour décentraliser le processus REDD+, elle n'échappera aux forces de contrecourant de centralisation qui semble être plus fort et la mission trouve que ces efforts de décentralisation du processus REDD+ sont encore trop faibles et timides pour une grande pays comme la RDC.

Les **Point Focaux REDD+ Provinciaux** (PFP) ont été recruté et leur déploiement est prévu pour juin 2012. Pour illustrer que le processus REDD n'a pas démarré au niveau des provinces, on peut voir le constat du plan de travail du Point Focal du Bandundu :

« En ce qui concerne la province de BANDUNDU, la REDD est une nouvelle matière, même auprès des autorités provinciales et de toutes les divisions provinciales qui traitent des questions environnementales. Il s'en suit qu'un sérieux travail de vulgarisation et de communication doit être fait, jusqu'au niveau de 18 territoires. Avant cela, les premiers outils que sont le plan IEC et de renforcement des capacités, ainsi que le R-PP provincial doivent être marqués d'une certaine robustesse, pour qu'ils soient capables de produire des résultats palpables et d'engager l'entité décentralisée sur une bonne piste. Pour que le processus provincial du Bandundu trouve un ancrage solide et décolle du bon pied, il faut des outils bien élaborés. »

La mission a noté la même situation pendant son visite à Kisangani – Province Orientale. Il y a un besoin réel d'empowerment des structures provinciales. Les Point Focaux seront doté des budgets timides pour leur faciliter le travail. Il faut noter que faire fonctionner, chaque structure aura besoin des moyennes. A Kisangani le Conseil Consultative sur la Forêt de la province ne fonction toujours pas. Encore une fois, la volonté de faire fonctionner, en leur donnant les pouvoirs réels, des structures comme les Conseils et Comités doit-être clarifié.

La faiblesse du processus dans les provinces c'est un souci majeur de la mission. Il y a un manque de vision sur la décentralisation de la mise en œuvre des programmes REDD+ dans les provinces et les territoires. Le déploiement des Points focaux est un début de réponse encore très timide. C'est dans la planification opérationnelle des programma FIP dans les provinces de Kasaï et d'Orientale et Bandundu que l'opportunité se présente pour démontrer comment faciliter une mise en œuvre décentralisée.

Se sont aussi les démarches entamées par les projets pilotes qui informerons la stratégie de décentralisation. La mission d'évaluation a rencontré le Conseil Agricole Rural de Gestion du Territoire d'Isangi, qui est l'organe de collaboration et de pilotage local pour le projet « pilote REDD géographiquement intégré d'ISANGI » de l'OCEAN et ces partenaires. Ce Conseil a donné preuve d'être bien informé sur le projet et sur la REDD+. Il faut noter que le Conseil est statuaire dans chaque territoire du Pays et se réunira régulièrement dans ses fonctions régaliennes à lui. Chaque territoire a son Conseil et se sont des structures sur lesquelles on peut s'appuyer. Aussi le WWF a fait exécuté une étude pour définir comment intégrer un programme pilote REDD+ sous-national (subnational) dans les structures décentralisés (pour le Programme Intégré Lac Mai Ndombé, sur lequel la Banque Mondial est aussi en train de travailler en lien avec la préparation du FIP). Des pistes à suivre.

Conclusions 1a. Dispositifs de Gestion:

Pour la phase actuelle de préparation les dispositifs de gestion facilitent le déroulement d'un processus bien mené. En fait, c'est le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme et la CN REDD qui assurent le leadership et le pilotage d'une manière transparente et ouverte en impliquant le plus que possible les différents parties prenantes et secteurs.

Cependant pour évoluer vers la phase 2 d'investissement, les Comités National et Interministériel telle qu'ils fonctionnent aujourd'hui n'engagent insuffisamment le gouvernement et les parties prenantes.

- Besoin d'un ancrage du REDD+ à un niveau plus élevé : cf. Forum de Haute Niveau
- Plusieurs interlocuteurs ont mentionné l'exemple de l'encrage du programme de lutte contre le SIDA
- Clarifier le rôle du MECNT (Technique) et du Ministère de Finance (suivi finance carbone), la Primature, Ministère de Plan.....
- Les organes actuels sont plutôt des organes de consultation et d'une large implication
- Grand besoin d'assurer les moyens de fonctionnement pour les Coordinations Thématiques T et Points Focaux Provinciaux pour que le processus puisse avancer
- Proposition: reconduire les deux Comités pour en faire un Comité de Suivi – Evaluation – Gestion des Craintes.....

Aussi le fonctionnement des différents organes demande des moyennes. Le MECNT a alloué un budget de USD 200,000 pour les deux Comités National et Interministériel, mais l'argent n'a jamais été réellement disponibilisé. Les partenaires internationaux de la CN REDD, y inclus le FCPF, ont fait preuve d'une certaine flexibilité pour mobiliser des ressources au sein de leur budget pour le fonctionnement des Comités ainsi que les Points Focaux provinciaux.

La question se pose : REDD+ aura besoin de combien des Comités (comme Comité National, Comité Interministériel, Comité des Plaintes, Comité de Suivi et Vérification, Comités décentralisés des provinces...., etc.). C'est trop ! Comment assurer que les comités prennent effectivement le leadership et fonctionnent dans le mandat leur donné. Il y a des questions sur i) l'encrage institutionnel des différents comités ; ii) le choix et l'identification des membres ; iii) comment assurer leur fonctionnement. Et la mission a trouvé un très bon exemple au niveau du Territoire avec le Conseil Agricole Rural de Gestion comme structure permanente qui peut bien assurer le pilotage des programmes REDD+ au niveau du territoire.

Commentaires GTCR : Comité National mal démarré, mais c'est réuni plus souvent ses dernières 6 mois. Président du Comité (SG du MECNT) souvent absent. Comité pas respecté dans son mandat. Plusieurs décisions du Comité contestées.

1b. Consultation, Participation, sensibilisation :

Normes Readiness Package:

- a) Les consultations des principales parties prenantes aux niveaux national et local sont bien avancées, efficaces et transparentes ; facilitent un accès opportun aux informations, d'une manière adaptée au contexte culturel (y compris en ce qui concerne la langue) et forment un consensus, en respectant les procédures traditionnelles de prise de décision des Peuples autochtones et en prenant en compte la question des genres.
- b) Les résultats des consultations sont rendus publics et entièrement pris en compte dans les dispositifs de gestion de la REDD+ et dans le développement et l'exécution de la stratégie de REDD+.
- c) Des approches participatives sont appliquées aux principales activités de préparation et font partie intégrante des neuf volets du R-Package.

Extraits du Rapport Annuel UN REDD 2011 : Plusieurs outils IEC (Information, Education, Consultation) sont produits et participent à la sensibilisation générale (Planète TV, radio, articles...), l'Université de la REDD connaît un grand succès (édition 2010: 300 personnes formées pendant 9 jours intensifs; édition 2011: 800 personnes formées sur 10 jours avec examen des connaissances), des sessions de formation et d'informations sont organisées pour les Comités National et Interministériel (10 jours en

2011), des ateliers réguliers à Kinshasa et en province (ex 2011: 1 semaine de formation au Nord Kivu en septembre 2011, Maniema, Orientale, Kikwit...) impliquent et mobilisent les parties prenantes.

Depuis avril 2012 il y a un renouvellement de l'équipe IEC de la CN REDD, le Point Focal National en IEC (Information, Education, Communication) et une assistante (provenant de la Société Civile) ont été recrutés. L'équipe vient de finaliser un document d'orientation et plan de travail pour la mise en œuvre de l'IEC du CN REDD.

Le principe de Consentement Libre Informé au Préalable est retenu par la RDC. Les procédures de consultation restent à établir. Le WWF a élaboré un GUIDE CLIP qui, bien qu'encore contesté par certains acteurs de la SC, a été validé par le Comité National REDD+.

Les efforts de la CN REDD se sont concentrés principalement à Kinshasa, avec des séances ponctuelles dans quelques provinces. La Société Civile nationale et internationale a sensibilisé les populations et les autorités locales dans leurs sites de projet sur le REDD+. Cependant la compréhension sur ce que c'est le REDD est encore très minime au niveau local. Plusieurs interlocuteurs de la mission ont exprimé leur souci que des fortes attentes sur des financements importants provenant de la REDD+ ont été créées sans avoir une compréhension correcte sur le REDD+.

Constat : La mobilisation de budget auprès des partenaires internationaux pour allouer aux activités de l'IEC et pour la décentralisation du processus REDD+ dans les provinces a prouvé qu'il était difficile et frustrant pour la CN REDD. En fin compte, la Norvège venait d'allouer un budget de 2,5 M USD pour un projet intitulé « Appui à la mobilisation, au renforcement des capacités et à la construction stratégique dans le cadre de la préparation à la REDD+ ». Et l'UE a promis un financement de USD 1,5 M comme financement parallèle. Ces financements seront alloués aux trois activités : i) Campagne IEC ; ii) Travail des Coordinations Thématiques pour élaborer des éléments de la stratégie ; iii) le fonctionnement des Point Focaux Provinciaux et stratégies provinciales.

Les consultations entre différents parties prenantes au niveau national est assez régulière et respectueuse. Cependant on peut sentir une certaine fatigue et les vœux d'avance plus vite dans certains cas (p.ex. Arrêté 004 Fixant la procédure d'homologation des projets REDD+, signé par le Ministre de l'ECNT mais encore contesté par le GTCR entre autre par un mauvais fonctionnement du Comité National et par conséquent un manque de consultation **voir plus loin**).

Au niveau de provinces les consultations sont encore faibles et non-structurées. Avec le déploiement des Point Focaux Provinciaux en juin 2012, il est prévu que les parties prenantes au niveau des provinces créent des organes de consultation pour exécuter les R-PP provinciales en étroit alignement avec le processus national.

Dans le montage du R-PP, il a été prévu que les 6 projets pilotes REDD+ financés sur le FFBC de la BAD donneraient l'opportunité pour organiser des consultations au niveau des populations et Peuple Indigènes dans les zones d'intervention de ces projets. Avec le retard de démarrage de ces projets (cf. rapport d'évaluation FFBC février/mars 2012) ceci ne s'est pas matérialisé.

Un outil d'information important sur la REDD+ en RDC c'est le site web « TerraCongo » qui a été développé avec open-source software après l'exemple de TerraBrasillia. Visite <http://www.rdc-snsf.org>.

Conclusions 1b. Consultation, Participation, Information:

La consultation et la participation au niveau de Kinshasa sont dans les normes proposées par le R-Package. Elles seront encore renforcées si le Comité National et les 16 Coordinations Thématiques fonctionnent mieux. Au niveau du pays il y a des grands retards dans la mise en œuvre des mécanismes prévus dans le R-PP pour décentraliser le processus de consultation et pour une large campagne IEC.

À Kinshasa étant bien avancé et assez exemplaire, on travaille dans le souci de parvenir à un consensus, qui n'est pas toujours atteints. Il y a la perspective assurée d'un financement supplémentaire de la Norvège / EU pour assurer un budget pour les campagnes IEC et les PFPs.

La mission constate un manque d'engagement des partenaires internationaux pour répondre aux besoins de financement pour les activités IEC. Par conséquent l'équipe de la CN REDD a dû consacrer trop de l'énergie à la mobilisation des fonds – c'est inefficace.

Commentaires GTCR : Consultations faites mais souvent d'une manière désordonnée et sur le registre insuffisance de consultation. Besoin de respect des étapes (de ne pas les brûler). Grand retard avec la campagne IEC. Pour le moment populations locales et autochtones sont non-consultées. Il y a un véritable retard dans la mise en place du processus REDD+ au niveau des provinces. Cependant, consultations locales ont eu lieu dans le cadre de l'étude cause des moteurs de DD et pendant les consultations sur le FIP.

2 : Préparation de la stratégie de REDD+ :

- 2a. Utilisation des terres, des facteurs de changement de l'affectation des terres, de la loi forestière, de la politique et de la gouvernance
- 2b. Options stratégiques
- 2c. Cadre de mise en œuvre
- 2d. Impacts environnementaux et sociaux

Contraintes et défis

- Compréhension et appropriation du concept de développement vert
- Effort nécessaire de renforcement des capacités « à grande échelle »
- Manque de financement des travaux (ex: GCT pour alimenter la modélisation, l'évaluation des coûts et la préparation des programmes associés à chaque option; MRV...)
- Complexité technique et « politique » de l'approche intégrée des différents chantiers (ex: système d'information et de gestion REDD+ intégré, standards REDD+ dans un contexte de développement vert « holistique »)
- Mobilisation et institutionnalisation des capacités de pilotage (système statistique, modélisation, collecte, gestion et analyse des données)

2a. Utilisation des terres, des facteurs de changement de l'affectation des terres, de la loi forestière, de la politique et de la gouvernance.

Normes :

- a) Une évaluation détaillée sur la base du travail réalisé lors de la formulation de la R-PP pour ce volet est présentée.
- b) Une analyse complète des tendances récentes d'utilisation des terres et une évaluation des aspects fonciers, des droits aux ressources naturelles et de la gouvernance sont utilisées pour classer par ordre de priorité les principaux moteurs directs et indirects

auxquels les programmes et les politiques de la stratégie de REDD+ doivent faire face et pour établir des liens systématiques entre les principaux moteurs et les activités de REDD+.

- c) Les plans d'action permettant de progresser à court terme dans le traitement des problèmes fonciers, d'accès aux ressources naturelles et de gouvernance dans les régions prioritaires associées aux programmes spécifiques de REDD+ définissent des étapes précises et identifient les ressources nécessaires.
- d) L'évaluation identifie les implications à long terme pour la législation et les politiques forestières.

Etudes

Les études sur les causes de DD, qui ont été mené par un consortium de la Société Civil, FAO et UCL (Université Catholique de Louvain), ont résulté à un consensus et ont permis d'identifier les causes directes et sous-jacentes de la déforestation perçues comme les plus importantes au niveau national et locale en RDC. C'est une excellent travail et une ressource important pour l'élaboration du Stratégie REDD+. Les principaux résultats sont présentés dans le box 1 ci-dessous :

Box 1 : Causes DD en RDC

Dans l'ordre, les principales causes directes perçues par les deux enquêtes qualitatives sont : l'agriculture itinérante sur brûlis, la production de charbon de bois, l'exploitation minière et enfin l'exploitation artisanale du bois. Ces causes sont légales ou illégales, pratiquées par les populations locales pour subvenir à leurs besoins alimentaires et/ou monétaires, parfois pratiquées à grande échelle et/ou à grande intensité.

Les principales causes sous-jacentes perçues par les deux enquêtes qualitatives sont par ordre : la croissance démographique, les aspects institutionnels (décisions politiques, guerres civiles, mauvaise gouvernance), la création d'infrastructures et les aspects économiques (crise, chômage, pauvreté).

L'étude quantitative a établi qu'il existe une forte corrélation entre la déforestation et la dégradation des forêts en RDC. Cela signifie que les deux phénomènes sont observés aux mêmes endroits et prennent probablement racine dans des causes identiques. Par ailleurs, cette étude nous indique que la déforestation / dégradation est étroitement corrélée avec des facteurs biophysiques tels que la présence de forêts déjà dégradées ou la présence de fragmentation des forêts mais aussi avec l'augmentation de la population, la présence de routes ou encore la présence de complexe rural (mosaïque de jachères forestières, jardins de case, cultures vivrières et plantations villageoises). Aucune corrélation n'est trouvée avec la présence de concessions forestières.

La lecture des résultats montre ainsi très clairement une importance très forte des activités pratiquées par les populations rurales, ce qui est confirmé par les variables explicatives identifiées dans l'étude quantitative. Un contexte économique difficile et un cadre institutionnel faible favorisent ces activités.

A l'échelle sous-nationale, les travaux montrent une forte variabilité des variables et causes directes et sous-jacentes de la déforestation. Seule l'agriculture itinérante sur brûlis semble être une cause répandue sur l'ensemble du territoire et dans une moindre mesure la carbonisation.

L'étude « Les options de sécurisation foncière en lien avec le processus REDD+ en RDC » exécuté par CIRAD propose des pistes de réflexion sur les questions foncières. C'est une excellente ressource de travail pour les Coordinations Techniques et pour développer la sous-composante « foncier » du Stratégie REDD+. Le travail d'étude n'est pas encore diffusé. L'étude propose un feuille de route pour résoudre les questions liées à la sécurisation foncière.

L'étude intitulée « L'économie politique du processus REDD+ en RDC » (BM) donne un aperçu global sur l'ensemble du processus du point de vue politique et institutionnel. C'est une étude assez critique.

La CN REDD vient de démarrer une étude sur le développement d'un outil de circulation de tous les coûts liés au REDD+, s'inspirant sur un modèle qui a été développé en Tanzanie.

L'outil, ainsi que son application, devrait donner une première idée des coûts connexes de la REDD + et sur une sélection de projets REDD + en RDC.

Reformes sectoriels et politiques forestiers

Sur le plan politiques et reformes forestières, l'évolution a été assez lente ses dernières deux années. Les deux sous-secteurs important pour la REDD+ sont le Zonage Forestier et le Décret sur les Concession des Forêts de Communauté Locale (CFCL). Néanmoins, le retard sur le zonage forestier a donné l'occasion de pouvoir mieux réfléchir sur le caractère multisectoriel de tout plan de zonage d'utilisation du territoire, surtout par rapport aux concessions minières (Marco-zonage = image sectorielle basé sur une vision multisectorielle). En fait il est de plus en plus reconnu que la RDC a besoin d'un Plan National d'Aménagement du Territoire pour gérer les différentes utilisations de l'espace. C'est un développement et une opportunité importante pour le REDD+. **La BAD a déclaré son intérêt de vouloir appuyer la RDC dans cet important travail....**

Le manque de prise de décision par le gouvernement sur le décret de CFCL, bloque la possibilité de pouvoir démontrer et tester une implication réelle et directe des populations local et peuple autochtone dans le montage des projets REDD+. Le Décret CFCL définit d'une manière réaliste les droits d'accès aux ressources forestières pour la population locale. La promulgation du décret permettrait aux projets pilotes REDD+ de produire des réelles expériences pour informer le processus REDD+ et la définition de la Stratégie REDD+. Aussi le FIP propose la mise en œuvre des forêts communautaires, ce qui sera difficile sans l'approbation de la loi. *Est-ce qu'il y a un manque de volonté politique pour évoluer vers une gestion communautaire des espaces forestières ?*

D'ailleurs, deux textes importantes ont été adoptées et promulguées: le Loi Cadre sur l'Environnement et le Code Agricole, ce qui est vue positivement par les parties prenantes du processus REDD+.

Le MECNT n'est toujours pas doté d'une Politique Forestière. La RDC a déclaré vouloir classer jusqu'à 17% de son territoire sous Aire Protégée. L'étendu exploitable pour une production permanente industrielle est autour de 60 à 70 M ha, mais doit être partagé avec les espaces villageoises (de la CFCL – Forêt Protégée), ainsi qu'avec les concessions minières et agricoles.

Le poids du marché de bois d'œuvre national et régionale s'impose et est beaucoup plus important pour la RDC que le marché international servie traditionnellement par les compagnies forestières industrielles. La production du bois artisanale s'industrialise (constat du GreenPeace « le moratoire est contourné par les permis artisanaux »). Aussi une mission récente de la CN REDD sur le terrain a noté l'utilisation de grosse machines sur les titres artisanaux.

Comment intégrer l'exploitation du bois d'œuvre pour les marchés nationaux et régionaux dans une politique d'aménagement durable? La mission constate que l'exploitation des concessions industriel du Domain Forestier Permanent, bien que n'étant pas un principale cause DD, cause des sérieux fuites de l'exploitation du bois d'œuvre dans les forêts protégées, car cette exploitation « durable et industrielle » ne répond pas aux besoins du marché national et régional.

Il y a du progrès sur quelques dossiers de la réforme forestière, comme négociation des cahiers de charges des concessions, Loi Cadre de l'Environnement, d'investissements dans la renforcement du contrôle forestier. Mais d'une manière générale, on pourra conclure que le secteur forestier n'a, pendant ces dernières 2 années, pas évolué d'une manière positive. Il se dégage une certaine déception/frustration sur le manque des avancées de ces dernières années

avec les partenaires internationaux du MECNT. Ce n'est pas bon pour la REDD+, la (bonne) gestion du secteur forestier c'est le premier indicateur de possibilité de réussite de la REDD+.

Conclusions 2a : Etudes, politiques sectoriels et gouvernance.

Les études ont été exécutées comme prévu par le R-PP et sont reconnues avoir un bon niveau de qualité.

Beaucoup d'informations et de recommandations de ces études restent à être valorisées dans le travail de réflexion pour la Stratégie Nationale. Les plans d'actions stratégiques restent à être élaborés par les CTs.

Les réformes dans le secteur forestier, bien qu'étant la première indicatrice réelle de progrès dans la REDD+ en RDC, n'ont pas été suffisantes ces dernières deux ans et le manque de poursuite des réformes est devenu une source de ralentissement du processus REDD+.

Commentaires GTCR : Le travail commun sur les causes DD est un grand atout pour le processus REDD+. La définition du macro-zonage forestier évolue à l'écart du processus REDD+, parce qu'elle ne répond pas aux questions liées aux droits fonciers sur la forêt. Il devrait être prioritaire pour la REDD+ de développer un Plan National d'Aménagement du Territoire et on constate qu'il n'y avait pas d'avancées ici. Les rapports des études ne sont pas toujours vite partagés (p.ex. l'étude CIRAD sur le foncier). Le Décret sur la Forêt de Communauté Locale n'a toujours pas été sorti et c'est un souci majeur.

2b. Options stratégiques de REDD+

Normes Readiness Package:

- a) Des options stratégiques de REDD+ rigoureuses et approuvées qui apportent des réponses aux moteurs directs et indirects prioritaires du déboisement et/ou de la dégradation forestière sont présentées.
- b) Les options sont jugées faisables sur la base d'une évaluation détaillée en termes socioéconomique, politique et institutionnel, des coûts et des bénéfices, par rapport aux moyens de subsistance et à la biodiversité, et des risques associés aux options stratégiques spécifiques de REDD+ (par exemple, fuites, risques environnementaux et sociaux identifiés dans l'ESES) et de mesures de gestion et d'atténuation de ces risques.
- c) Les options sont entièrement intégrées aux politiques et aux stratégies de développement applicables et incluent des plans d'action chiffrés de mise en œuvre.
- d) Les divergences majeures entre les objectifs de la stratégie de REDD+ et les politiques et programmes d'autres secteurs (transport, agriculture par exemple) sont entièrement cernées et des mesures de réponse et d'action pour résoudre cette compétition intersectorielle et des incitations financières sont identifiées.

L'émergence d'une vision nationale pour la REDD+:

Un des quatre piliers du DSCR⁵ de la RDC se consacre entièrement à la forêt et le changement climatique. REDD+ y prend une position importante. Le PNUD a pris le rôle de coordonner l'appui des partenaires internationaux dans la mise en œuvre de ce pilier du DSCR. En RDC 80% du budget de l'état est consacré aux salaires. Les priorités du gouvernement sont l'éducation, la santé et les infrastructures routières. Ceci ne suffit pas, il faut une vision de moyen terme et la RDC a besoin d'être accompagné dans le domaine de développement durable (position PNUD).

Le Forum de Haute Niveau d'Octobre 2011 a bien défini l'ambition de la RDC :

⁵ Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté.

La RDC s'est sérieusement engagée dans la phase de préparation à la REDD+, avec une forte mobilisation nationale depuis 2009 à travers des groupes de travail, des études inédites, des ateliers, la préparation de projets pilotes, etc. À tel point que ce dernier fait figure de leader et inspire des nombreux pays tropicaux qui souhaitent également se préparer à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de maîtrise de la déforestation. Ces progrès vont permettre à la RDC de boucler sa stratégie nationale REDD+ au 31 décembre 2012 et d'entrer rapidement en phase d'investissement et de mise en œuvre. La tenue de ce Forum démontre l'intérêt sérieux que la RDC porte à cette vision d'un développement durable et s'inscrit dans un processus de dialogue politique de haut niveau avec les principaux partenaires de la RDC, appelé à se poursuivre en 2012.

La cérémonie d'ouverture du premier jour fut marquée par un discours du Président de la République, Joseph Kabila Kabange, lu par le Vice-Premier Ministre, empreint de volontarisme et d'engagement à positionner la République Démocratique du Congo sur la voie d'un développement vert. Il a notamment appelé à un « partenariat » qui « se manifestera par des actions fortes et résolues pour transformer et renforcer notre économie en l'orientant vers des usages de l'espace national à la fois performant économiquement, et respectueux sur les plans social et environnemental ».

Parmi ces différents résultats, on retiendra en particulier deux éléments fondamentaux pour la poursuite du dialogue de haut niveau : (i) La RDC et ses partenaires financiers sont convaincus de l'intérêt d'explorer la voie d'un développement vert avec la REDD+ comme catalyseur, avec une volonté affichée d'engager une coordination intersectorielle au plus haut niveau politique ; (ii) Le principe d'un partenariat renforcé entre le gouvernement de la RDC et ses partenaires financiers sur la forêt et le climat pour le développement est acquis. Un cadre d'échange est lancé pour atteindre l'objectif d'une table ronde autour de juin 2012.

Cette vision sera progressivement formalisée et consolidée en 2012, et devrait faire apparaître des principes et instruments novateurs en RDC:

- L'investissement REDD+ au cœur d'un cycle de développement vert
- Le Fonds National REDD+ Multi-bailleurs (FNR-M) et l'alignement des financements
- Le développement des projets axés sur le résultat carbone
- Un programme de Paiements pour Services Environnementaux (PSE)

Les éléments de la stratégie déjà formulé

Plusieurs initiatives prévus et non-prévus dans le R-PP contribuent aujourd'hui réellement à définir les éléments du Stratégie National REDD.

Notes d'orientation des « Programmes anticipés » de la stratégie :

Dans l'espoir de pouvoir mobiliser l'intérêt des partenaires internationaux des documents d'orientation des programmes anticipés ont été élaboré. C'est un début mais c'est avéré trop léger et élaboré à la hâte.

- 3 programmes sectoriels ;
 - Réduction de l'impact de l'agriculture de subsistance sur la forêt
 - Afforestation et reforestation dans le bassin d'approvisionnement des grandes villes (programme FIP)
 - Amélioration de l'efficacité énergétique par la diffusion des foyers améliorés (programme FIP)
- 2 programmes habilitants ;
 - Modernisation et sécurisation foncière
 - Mise en place d'une politique national d'aménagement du territoire

- 1 programme intégré ;
 - Programme intégré REDD+ à l'échelle du district du Mai Ndombe.

Programmes d'investissement et projets pilotes :

- **Programme d'Investissement** : La RDC est le premier pays avec une allocation de USD 60 M du FIP
 - Pendant la période mai – déc. 2012 : définition des programmes opérationnels et d'investissement
 - Ce processus de planification opérationnelle est un champ d'expérimentation important pour la définition de la Stratégie

Le Plan d'Investissement de la RDC pour le FIP a été approuvé par le Sous-comité du FIP le 30 juin 2011 pour un total de 60 millions USD de don, permettant d'entrer dans la phase d'élaboration détaillée des programmes, avec pour objectif la soumission de ces programmes au Sous-comité du FIP en novembre 2012.

5 programmes proposés : 3 programmes géographiques intégrés ; bassin d'approvisionnement de Kinshasa, Kananga & Mbuji-Mayi et Kisangani, visant les communautés locales et peuples autochtones : et 2 programmes transversaux : l'un sur l'engagement du secteur privé et l'autre de petites subventions).

Ces 5 programmes se focalisent principalement sur les thématiques suivantes : aménagement du territoire, foncier, agroforesterie, foyers améliorés, alternatives énergétiques, et foresterie communautaire. Ils permettront de soutenir des projets du secteur privé ainsi que des communautés locales et peuples autochtones pertinents pour le REDD+ en RDC.

Le cycle de programmation du FIP requiert le développement et l'approbation d'un Plan d'Investissement (vision stratégique multisectorielle et multi-acteurs), puis l'élaboration détaillée et l'approbation des programmes FIP proposés dans le Plan d'Investissement.

Le processus d'élaboration des plans d'investissement fournit c'est un champ d'expérimentation importante qui fournira une contribution importante pour la Stratégie National REDD+.

- **Projets Pilotes REDD+** : Les projets basés sur le résultat carbone :
 - Les 6 projets pilotes sur financement du FFBC (USD 27 M) devrait informer la stratégie nationale avec des expériences en temps-réelle
 - À cause du retard dans le démarrage, ces projets d'expérimentation ne vont donner des résultats au plus tôt en 2014.

Il y a actuellement 12 projets de crédit carbone / PSE basé sur le résultat en construction : 6 sur financement FFBC et coordonné par le CN REDD et 6 projets d'initiatives privé. Ces projets donneront des premiers résultats que vers 2014/15. Le champ d'expérimentations de ces 12 projets est assez large. Les différents projets ont proposés des stratégies différentes visant : i) la stabilisation de l'agriculture itinérante sur brulis par la commercialisation et par l'introduction des variétés améliorées des cultures vivrières ; ii) l'introduction des cultures de rente comme le cacao dans les zones déjà déboisées ; iii) la plantation des arbres pour production de charbon, lié avec l'introduction des foyers améliorées ; iv) crédit carbone et PSE pour des réserves communautaires ; v) l'aménagement des concessions forestières,

Il sera important d'assurer la capacité de la CN REDD pour coordonner ces projets et pour y tirer véritablement des leçons apprissent. Pendant la mission nous avons constaté qu'il y a actuellement pas de communication entre projets et qu'il y a un besoin fort besoin de communiquer régulièrement sur ses projet à l'ensemble des parties prenantes. (Proposition : lettre bimensuel des projets REDD+, voire aussi plateforme Terra Congo).

Alignement des projets agricoles à la REDD+

Le CN REDD travail avec deux grands programmes agricoles financés par la BM (PARSA) et le CTB (PRODAKK). Le travail d'alignement promet d'être une très bonne expérience sur l'intégration de la REDD+ dans la planification des programmes sectoriels en leur assurant un « LABEL REDD ». Cette intégration du REDD+ dans d'autres programmes « traditionnels » sectoriels c'est une des éléments phares pour opérationnaliser les programmes d'investissement de la stratégie REDD+ pour promouvoir effectivement le développement vert.

Le travail des 16 Coordinations Thématiques sur les sous-composantes de la Stratégie.

Plus haute la mission a déjà constaté l'état d'avancement du travail des CTs.

Les idées concrètes encore embryonnaires

- Concrétiser les activités qui s'adressent aux moteurs de DD reste un défi
- Les notes d'orientation des programmes anticipés sont dans leur formulation actuelle encore peu viable
- Toutefois, la mission d'évaluation constate qu'il a un grand effort de s'adresser aux moteurs de DD et que la REDD+ en RDC a sorti de la forêt !
- Malgré cela, il y a toujours un manque d'une large réflexion sur la problématique d'énergie des grands centres urbains en se focalisant uniquement sur le charbon et non sur les alternatives au bois-énergie.

Payement Service Environnemental (PSE) à l'intérieur du Fond National REDD+ (FNR):

La RDC a choisi de se doter d'un « Fonds National REDD+ », alimenté essentiellement sur financement international, qui doit servir à financer notamment les politiques et mesures destinées à lutter contre la déforestation et la dégradation.

Le programme national PSE serait financé prioritairement par ce FNR. Les PSE constituent l'un des instruments du gouvernement pour réaliser ses objectifs nationaux en matière de lutte contre la déforestation et de la pauvreté, lesquels passent par la modification des itinéraires techniques agricoles en milieu paysan dans les zones forestières et péri-forestières. Les PSE constituent à la fois des instruments contractuels (incluant une conditionnalité) fondés sur l'incitation et des outils d'investissement devant permettre de Co-construire, avec les bénéficiaires des PSE, des alternatives durables et rémunératrices à une agriculture basée sur la déforestation.

La réflexion sur le PSE est encore au début. Deux ateliers avec des inputs des expériences de Costa Rica, Mexique et Madagascar ont eu lieux et une proposition de stratégie PSE est élaborée par un consultant de CIRAD. Le PSE se poserait sur le nouveau concept de la Forêt de la Communauté Locale (dont le décret attend sa signature du Premier Ministre – voir ci-haut). La stratégie PSE proposé par le consultant, propose une nouvelle définition du Domaine Forestier Permanant(DFP) >> Le Patrimoine Forestier Permanant (PFP). Le DFP étant lié principalement avec les concessions forestières de production, le concept du PFP serait plus ouvert à d'autres attributions pour un aménagement durable.

Conclusion 2b. Options stratégiques de REDD+ :

Plusieurs pistes, prévus et non prévus dans le R-PP, de la stratégie nationale REDD+ sont en construction. Les mots clé sont : développement vert, projets axés sur le résultat carbone, programmes sectoriels agricoles et énergétiques, programme habilitantes pour le REDD+, PSE.

Le R-PP a prévu que la stratégie soit élaborée sur base des études, le retour sur les expérimentations dans les projets pilotes REDD+, le travail de 16 Coordinations Thématique

et des initiatives des consultations dans les provinces. Dans la réalité le processus est devenu plus organique avec une diversité des initiatives contribuant au développement de la stratégie.

La mission d'évaluation constate que les idées concrètes d'investissement REDD sont encore dans un état embryonnaire. N'empêche qu'on peut développer la stratégie à un niveau générique. Et que c'est dans la planification détaillée que des idées concrètes et bancaables seront définies.

(Besoin des programmes de recherche-action à une certaine échelle importante)

Le manque des moyens et de facilitation n'a jusqu'au moment actuel pas permis les Coordinations Thématiques de fonctionner effectivement. Ce sont des organes principaux pour avoir une large participation dans la définition des sous-composantes de la Stratégie. Leur fonctionnement doit être assuré à très court terme pour pouvoir livrer une version concertée de la Stratégie Nationale REDD+ fin 2012. Nous proposons de prioriser les sous-composantes sur lesquelles la CN REDD propose de développer des plans d'investissement en 2013. Il est important de garder l'élan et le leadership de la RDC dans le REDD+

Qu'est qu'on attend avoir comme stratégie fin 2012 / début 2013?

C'est dans les plans d'investissement et avec le retour des expériences des projets pilotes que les éléments de la stratégie se concrétisent et que les différents secteurs puissent réellement décider comment s'engager.

C'est pourquoi la mission recommande avoir une stratégie REDD+ pour la RDC suivant les normes de R-Package vers fin 2016. C'est à ce moment qu'on peut s'attendre avoir un engagement concrétisé de tous les secteurs et toutes les parties prenantes.

Commentaires GTCR : Il y a un réel souci de ne pas brûler les étapes. Les 3 piliers de la stratégie devront être : i) les études ; ii) l'expérimentation et iii) les travaux de Coordinations Thématiques. Avec les deux dernières il y a des sérieux retards. Aussi il n'y a pas encore une dynamique provinciale pour qu'on puisse informer la stratégie nationale. Il y a une forte crainte que « la stratégie ne sera pas à nos attentes ».... On risque le court-circuitage. A Kinshasa la SC réunis dans le GTCR peut contribuer valablement, mais problème – il faut impliquer les provinces.

Recommandations:

- ✓ Consultations sur la forme de la Stratégie: Elaborer **une Stratégie « cadre »** et schématique (20 pages) **qui servira comme document de base** pour engager les consultations multisectorielles sur les programmes d'investissement (type programme « anticipés ») et pour élaborer le plan d'investissement comme actuellement fait pour les programmes FIP.
- ✓ Encadrer à priori les CTs pour lesquelles il y a suffisamment de matière pour définir des sous-stratégies détaillées avant fin 2012. Ceci permettra de développer les plans d'investissement en 2013.
- ✓ Poursuivre l'approche d'alignement des programmes agricoles (et minières?) et chercher des investissements supplémentaires pour les projets d'action-recherche axés sur des systèmes d'agriculture stabilisés au sein des programmes agricoles.
- ✓ Continuer à promouvoir les projets pilotes axés sur le résultat et sur les principes PSE.
- ✓ Assurer les mécanismes de coordination pour que les expériences de toutes les activités citées ci-dessus informent la Stratégie Nationale pour la fin de l'année 2016.

2c. Cadre de mise en œuvre :

Normes Readiness Package :

- a) Les lois et/ou les réglementations associées aux programmes et aux projets de REDD+ ont été adoptées, définissant par exemple le procédé de participation aux programmes, les droits au carbone, la distribution des bénéfices, les modalités de financement et les procédures officielles d'agrément.
- b) Le système est transparent et équitable.
- c) Un système national de suivi géoréférencé ou un registre est opérationnel et gère les informations concernant la localisation, la propriété, la comptabilité du carbone et les flux financiers pour les programmes et les projets nationaux et infranationaux de REDD+.
- d) Les lacunes du cadre, y compris les changements juridiques et/ou réglementaires, ont été clairement identifiées et les ressources nécessaires pour les combler ont été estimées.

Comme décrit sous les options de Stratégie REDD+ les trois mécanismes développés en RDC sont :

- Un programme investir dans le « développement vert » avec types de financement traditionnel
- Le type de Projets REDD+ axés sur les résultats Carbone
- L'initiative « Paiement pour Service Environnementales » (PSE).
- Registre / homologation !

Mécanisme financier national REDD+

- Vision cible d'un Fonds National REDD et indépendant suite à différents ateliers et réunions de consultations, recrutement d'un cabinet pour préparer le mécanisme cible
- Décision pour la mise en place d'un Fonds National REDD Multi-bailleurs transitoire (administration PNUD) pour l'entrée rapide de la REDD+ en phase d'investissement, TDR en cours de discussion (dernier atelier de consultation 29 mai)
- Mission conjointe Gouvernement/PNUD en mars 2012 sur l'établissement d'une FNR Multi-bailleur administré par le PNUD

En ce qui suit, nous reprenons quelques éléments du Rapport de la Mission Conjointe de mars 2012 pour décrire les réflexions actuelles sur un tel fonds.

Caractéristiques du Fonds National REDD+ de la RDC (rapport de la mission conjointe)

- ✓ **Le gouvernement souhaite doter la RDC d'un Fonds National REDD+ qui soit, à terme, géré de façon indépendante par la partie nationale.** Une étude sur financement FCPF (Banque Mondiale) va être donc lancée par le MECNT afin d'examiner les conditions nécessaires au montage d'un Fonds National sous gestion indépendante, répondant aux critères internationaux de gestion fiduciaire. Néanmoins, en accord avec ses partenaires du PNUD et de la Banque Mondiale, le gouvernement estime que le développement des capacités nationales de gestion fiduciaire à même de remplir ces standards internationaux nécessitera un certain temps (5 ans maximum).
- ✓ **En vue de se doter d'un instrument financier opérationnel dès 2012** pour déployer la phase d'investissement de son processus REDD+ à partir de 2013, **le gouvernement a donc décidé de déléguer sur base intérimaire la gestion fiduciaire au PNUD**, au travers de son Bureau pour les Fonds Multipartenaires (*Multipartners Trust Funds, MPTF*). Le PNUD est par ailleurs chargé de développer les capacités de la partie nationale afin de lui en transférer la gestion, en ciblant ses interventions sur la base des recommandations formulées par l'étude FCPF.

- ✓ Le Fonds géré sur base intérimaire par le PNUD est un **Fonds National dans la mesure où les entités nationales désignées par le Ministère des Finances auront un accès direct au Fonds**. Afin de pouvoir exercer ces prérogatives, une évaluation des capacités de gestion technique et fiduciaire de ces entités sera conduite par le Secrétariat Technique du Fonds.
- ✓ Le **MECNT** présidera le Comité de Pilotage du Fonds en charge des orientations stratégiques et programmatiques. Le **Ministère des Finances** sera garant de la bonne gestion fiduciaire, en étant signataire du Protocole d'Accord avec le PNUD.
- ✓ Le PNUD s'engage à appuyer la formulation du Manuel d'Opérations du Fonds, dès signature du Protocole d'Accord instituant le Fonds.
- ✓ Il est proposé de doter le fonds de **trois fenêtres de financement** comme suit:
 - Fenêtre 1 : Investissements REDD+ et Développement des capacités;
 - Fenêtre 2 : Paiements pour services environnementaux (PSE) ;
 - Fenêtre 3 : Projets REDD+ et MDP générant des crédits carbone.

La **différenciation opérée** entre les trois fenêtres de financement procède d'**une double spécificité** pour chacune d'entre elles: en termes de modalités de financement (paiements basés sur la performance pour les fenêtres 2 et 3) et en termes de modalités de suivi, notification et vérification des résultats (MRV).

Tableau : Caractéristiques des fenêtres de financement du Fonds National REDD+ de la RDC

	Activités financées	MRV	Paiement	Modalité de financement
Fenêtre 1	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des capacités • Investissements sectoriels • Programmes habilitants et intégrés 	Notification classique (rapports narratifs et financiers), sur la base d'un cadre de suivi lié à la R-PP et à la Stratégie REDD+	Non basé sur la performance directe, mais sur le progrès tangible du processus REDD+ national	Classique / Subvention octroyée par tranche
Fenêtre 2	Paiements pour Services Environnementaux	MRV sur base de "proxies" (indicateurs mesurant la performance carbone de façon indirecte)	Basé sur la performance	Financement ex-post sur la base de la délivrance <u>vérifiée</u> du service environnemental agréé
Fenêtre 3	Projets carbone	MRV carbone	Basé sur la performance	Subvention apportée à un projet carbone validé sous standards internationaux

L'établissement d'un Fonds Nationale REDD+ (Multi-bailleurs) est une étape cruciale. C'est dans le FNR que l'engagement des partenaires internationaux pour accompagner la RDC dans son intérêt à poursuivre un chemin du « développement vert » se traduit. Le caractère national (souveraineté) d'un tel fonds est très important. La RDC est d'accord avec une gestion « intermédiaire » par le PNUD en condition qu'en moyenne terme le fonds connaîtra une forme souveraine de gestion. Il y a consensus que c'est un Fonds Indépendant et la capitale du FNR est géré séparément du trésor public. Le FNR pourrait-être logé dans une Banque nationale de la RDC. Le pilotage du Fonds c'est propre à la RDC. Il est proposé que ce soit le MECNT qui présidera le Comité de Pilotage, mais la mission d'évaluation constate que ça dépendra sur l'encrage définitif du REDD+ au sein du gouvernement.

Le fonds permettra au gouvernement de la RDC d'avoir un accès direct⁶ à la gamme complète de financements internationaux pour le climat, en assurant le respect des normes fiduciaires et exigences techniques internationales (y compris en termes de «MRV»). En constituant un point d'entrée privilégié au financement de la Stratégie REDD+ du pays, le Fonds facilitera l'utilisation stratégique des contributions **au travers d'une coordination renforcée, d'une appropriation nationale accrue et d'une allocation efficace axée sur la production de résultats.**

La question la plus importante et épineuse pour le Fonds est : '*qui aura accès au FNR*' ? Les organisations disposant de règles et procédures similaires à celles des Nations Unies pourront avoir accès. Si c'est le cas pour les ONGs Internationales qui sont actuellement les principales structures d'exécution des projets REDD+ ce n'est pas sûr. Il est évident que la RDC privilégierait les institutions nationales (Ministères, institutions de recherche, ONGs congolaise, entreprises privé Congolaise etc.). Actuellement la question n'est pas encore bien étudiée et débattue et la mission d'évaluation encourage les parties prenantes de prendre le temps pour bien débattre ses questions ; et d'inclure des réflexions si – et comment – les Provinces puissent avoir accès directe au FNR.

Pendant la mission un des interlocuteurs s'interrogeait à voie ouverte sur la question si le FNR pourrait signer un accord avec le Carbon Fund du FCPF

Homologation et registre (voire Définitions⁷)

Système de surveillance et de gestion d'information :

Développer un système de gestion de l'information sur la REDD+ en alliant le légal, financier et socio-environnemental avec le Carbone. Il ne s'agissait pas uniquement de créer un registre pour le marché du carbone. Il n'y a pas de prise de position politique ne faveur d'une approche NESTED. C'est le pays qui décide comment il veut designer le système nous lui donnons des outils techniques, en RDC comme le pays n'exprime pas clairement sa préférence, les premiers à demander et à utiliser ce genre d'outil seront les porteurs de projet privés ou ONG.

Le travail fait par l'équipe CN REDD a des forces et des faiblesses

Forces :

1-Le Système de Surveillance des Forêts (www.rdc-snsf.org) et le registre sont développés selon les principes de l' « open source ». Il est donc possible de les copier sans frais.

- D'autres systèmes comme développés par les entreprises utilisent des logiciels propriétaires qu'ils font payer aux utilisateurs.

⁶ Le terme d'«accès direct» est devenu partie intégrante du vocabulaire de la «finance climat» au cours de ces dernières années. Il s'agit d'une forme raccourcie visant à qualifier «un accès aux financements sans implication des entités de mise en œuvre intermédiaires (internationales)». Les entités nationales de mise en œuvre doivent satisfaire des standards fiduciaires spécifiques établis par le Comité du Fonds afin de se voir accréditer par le Fonds et de pouvoir accéder directement aux financements sans intermédiaire.

⁷ **Homologation** : procédure par laquelle l'État effectue un contrôle de conformité et approuvent un projet REDD+. Cette approbation reconnaît la légitimité du porteur de projet et de ses partenaires et lui confère des droits d'usage des unités de réduction d'émission pour les fins du projet.

Registre national REDD+ de la République Démocratique du Congo : répertoire public destiné à répertorier l'information liés à la procédure d'homologation des projets REDD+ et dont on désire garder la trace afin d'en attester l'exactitude. Cette information concerne des noms (personnes physiques et morales), documents légaux, dates, coordonnées géographiques, chiffres clés et preuve de faits pertinents associés aux projets REDD+ (consultations, vérifications, validations, transactions, etc.)

2- Il existe maintenant au sein du programme (coordination nationale REDD, OFAC, DIAF) des connaissances techniques et de l'expérience de base qui si elles sont maintenues et appuyées politiquement durant quelques années pourront devenir autonome.

Ces connaissances techniques pourraient même être mises à profit pour le design d'un tel système intégré dans d'autres pays qui le désireront permettant à des congolais de vendre leur expertise ce qui est rare. Des présentations du système développé en RDC au Mozambique et Ethiopie ont créées beaucoup d'intérêt.

Faiblesses :

1-La plus grande faiblesse est l'arrangement institutionnel qui demeure floue. Il existe aujourd'hui des visions divergentes s'il faut privilégier un outsourcing local du système, et un transfert progressif vers le privé, ou bien s'il faut que ça reste dans les mains d'un département du Ministère.

2-Il y a un manque de compréhension du travail en cours au sein de l'ONU-REDD qui a peur d'être accusé d'appuyer les approches Nested. Le FCPF quant à lui est beaucoup plus réceptif et encourage le travail que nous faisons. Au sein de la FAO la CN REDD a dû se battre pour qu'on accepte la valeur du SNSF

L'arrêté fixant la procédure d'homologation des projets REDD+

De nombreux Projets REDD+ sont en cours de développement en RDC. Il s'agit de projets visant à générer des « crédits carbone » destinés aux marchés volontaires ou fonds carbone tel le FCPF Carbon Fund.

La décision du Gouvernement de la RDC d'aller de l'avant avec le développement de projets REDD+ est basée sur le jugement que le pays a davantage à gagner qu'à perdre de telles initiatives. En effet la REDD+ sera mise en œuvre en phases distinctes, tel qu'agréé à Cancún. Les projets REDD+ s'inscrivent dans une phase d'apprentissage et d'expérimentation qui nous permettra naturellement, avec tous les instruments développés par ailleurs, de cadrer un dispositif adapté au niveau national.

Chaque projet contribuera ainsi à organiser, planifier et quantifier les besoins (institutionnels, techniques, financiers, humains) pour mettre en œuvre une stratégie REDD+ intégrée et réaliste, qui s'attaque de manière systémique, à l'échelle locale, provinciale et nationale, aux multiples causes directes et sous-jacentes de la déforestation.

L'adoption de l'arrêté n° 004 /CAB/MIN/ECN-T/012 du 15 février 2012 fixant la procédure d'homologation des projets REDD+ encadre le développement de ces projets dans le but de veiller à ce que ceux-ci :

- respectent des standards carbone et socio-environnementaux internationalement reconnus ainsi que les standards promus par la société civile nationale;
- usent d'une approche inclusive qui permette la mobilisation et simultanément le renforcement des capacités des parties prenantes locales, y compris la société civile, les communautés locales et les peuples autochtones;
- mettent en place un dispositif de suivi et évaluation complet qui permette de réellement nourrir les réflexions à l'échelle locale, nationale et internationale; et
- fassent preuve d'une large transparence garantissant l'accès et le contrôle des données aux parties prenantes, et le dialogue ouvert sur les éventuelles alertes qui permettront de garantir que les pilotes ont un impact social positif et que le futur dispositif national sera parfaitement adapté et performant.

Proposition d'arrêté et manuel de procédure finalisé et validé par le Comité National et signé par le Ministre de MECNT

La plateforme pour un système de Surveillance des Forêts de la RDC a déjà été développée sur www.rdc.snsf.org. Ceci permettra la communication sur le Web de toute activité de projets REDD+

Système d'information REDD+ et registre des activités et financement REDD+

- Registre version bêta opérationnel, visualisation connectée à TerraCongo (MRV carbone)
- Premiers projets REDD+ enregistrés

Sur le registre et homologation : C'est une très forte avancée et résultat du processus de préparation. C'est innovateur, surtout étant aussi en relation avec la plateforme TerraCongo. Plusieurs pays (p.ex. Mozambique) ont exprimé leur intérêt sur le modèle développé en RDC.

Cependant la Société Civile à travers le GTCR a écrit au Ministre de MECNT se plaignant ne pas être suffisamment consulté et écouté et en soulignant les lacunes dans l'Arrêté signé par le Ministre. La plainte de non-consultation démontre aussi le fonctionnement partiel du Comité National qui n'a pas bien travaillé sur le dossier (qui était soumis 3 fois à leur attention) et qui ne l'a pas remis à une lecture plus large des autres acteurs de la SC.

Le constat principal de cette plainte est qu'il y a un certain nombre de réflexions encore en chantier qui devraient être prises en compte pour compléter le registre (statut du carbone, des mécanismes de partage des revenus, sauvegardes)

Ci-dessous nous reprenons une partie de sa lettre au Ministre :

Il y a un certain nombre de réflexions encore en chantier, qui sont intimement liées aux considérations que renferment le registre national des projets REDD+ et s'inscrivent dans le processus d'homologation des projets REDD+, mais qui ne semblent pas avoir été tenues en compte dans le corps de l'arrêté. C'est notamment le cas du statut du carbone, des mécanismes de partage des revenus issus de la REDD, des sauvegardes sociales et environnementales des projets REDD+, etc.

Pour n'avoir pas attendu la finalisation de ces autres aspects de la réforme qu'entraîne la REDD+, l'arrêté 004 n'a pas permis d'établir une cohérence globale du processus, en alignant ces différentes matières d'une manière ordonnée dans le processus d'homologation des projets REDD+.

Il y a aussi des critiques des institutions de recherche telle que CIRAD, démontrant la nécessité de continuer à travailler sur le document, comme prévu déjà dans le manuel des procédures⁸.

Partage des revenus

- Deux ateliers d'information et consultations (janvier, septembre 2011)
- Etude sur le partage des revenus issus de la REDD+ exécuté par une ONG de la GTCR: rapport intermédiaire février 2012
- Des réflexions plus large sur les principes à la base du partage des revenus encore tout au début.

⁸ Le présent document établit un cadre préliminaire (ou expérimental) pour le développement de projets REDD+ en RDC. Il constitue un premier pas dans l'élaboration du cadre de mise en œuvre. Il vise à favoriser l'essor de projets REDD+ en République Démocratique du Congo en vue d'apprendre de ces expériences pilotes. Ce Manuel de Procédure d'homologations des Projets REDD+ en RDC sera ainsi appelé à évoluer pour prendre en compte les retours d'expériences pilotes ainsi que le contexte international entourant la REDD+. Ceci ne remet pas en cause la prévisibilité des normes auxquelles seront soumis les projets REDD+, puisqu'un mécanisme de «Grandfathering» est également mis en place par la présente procédure.

Vision de la RDC sur le partage de revenus (réflexions encore en pleine chantier)

- le partage de revenus doit contribuer à la réduction de la pauvreté et à la conservation de la biodiversité (Co-bénéfices) ;
- le partage de revenus doit tenir compte des droits du pays et des communautés sur les ressources ;
- le partage de revenus doit créer des incitations à l'investissement dans la REDD+ de plusieurs sources (privé, bailleurs) ;
- le mécanisme doit évoluer avec l'évolution du processus national, et les phases internationales de la REDD+ (flexibilité) ;
- le suivi et l'évaluation des revenus doivent être assurés ;
- les principes et règles de partage de revenus portent sur différentes échelles (nationale au locale)
- Efficience, simplicité, flexibilité, donnant espace à la négociation entre les parties prenantes
- le principe doit être clair. L'on doit savoir quoi partager, avec qui le faire et comment le faire.

La RDC se demande trois questions fondamentales : Quoi partager, avec qui et comment ?

Quoi : Le carbone: double nature

- RESSOURCE NATURELLE : Stocks de carbone contenus dans les puits naturels (forêts, formations géologiques, fonds marins). Ne fait jusqu'à ce jour l'objet d'aucune forme de rétribution.
- PRODUIT (CREDITS CARBONES): des suites d'une activité impliquant des investissements financiers et un travail de conception et de mise en œuvre sur terrain. Procédure nationale et internationale pour la reconnaissance de ce résultat.

L'état de réflexion actuelle sur le partage avec qui. ? . :

III. Une préfiguration du partage des revenus REDD (1/3)



Grille de principes de base pour le partage de revenus

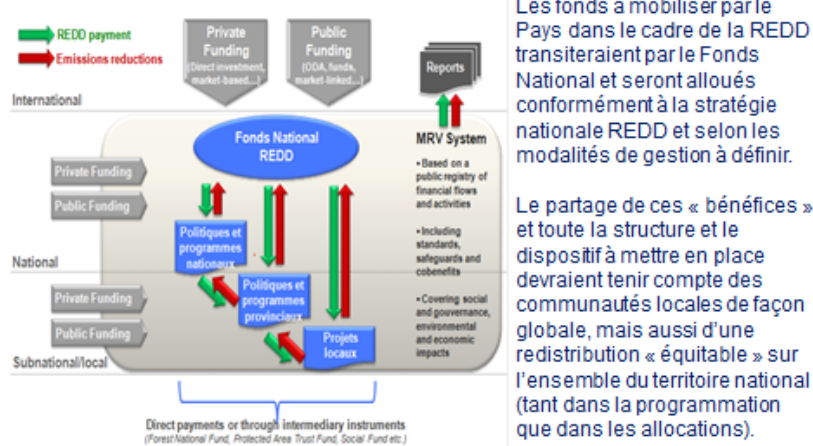
(Avec qui partager, et sur quelle base?)

PRINCIPE	MECANISME	PARTIE	MOYENS
Souveraineté de l'Etat.	Droits souverains de l'Etat	Etat	Taxation, fiscalité, impositions, etc.
Rémunération du placement	Proportionnalité du partage par rapport aux parts libérées dans le capital et à la hauteur de la participation aux charges.	Investisseurs et autres apporteurs en nature, numéraire, industrie ou technologie pris en compte dans le capital et les charges du projet	Entente entre parties consacrée par des accords légalement validés.
Compensation et dédommagement	Paiements pour changements dans la propriété, occupation ou droits d'usage du fait du projet/ activité.	Communautés, personnes physiques ou morales affectées négativement (pertes de biens ou de droits sur les ressources, etc.)	Enquêtes, Evaluation et Accords mutuellement consentis.
Reconnaissance du rôle spécifique dans le projet	Dotations d'office	Communautés, certains contributeurs exceptionnels au projet	Identification des concernés et du rôle dans le projet, définition de la proportion de dotation, définition de mécanismes de paiement.

III. Une préfiguration du partage des revenus REDD (3/4)

Succès dans la conception du mécanisme de partage
Distinction entre l'échelle nationale et l'échelle projet

1. A l'échelle nationale



Les réflexions sur le droit sur le carbone et sur le partage de revenu sont assez riches. Mais encore toute au début et les réflexions méritent le temps de murir.

Cadre juridique du REDD+

Sur les questions de cadrage institutionnelles et de politiques sectoriels et les impacts environnementales et sociales de la Stratégie future REDD+, la CN REDD travail avec GLOBE :

La présente étude est commanditée par Globe International, dans le cadre de son Programme Globe Legislators' Forest Initiative (GLFI). Elle la coordonne en partenariat avec l'UICN, dans quatre principaux pays forestiers en développement- le Brésil, la République démocratique du Congo, l'Indonésie et le Mexique.

Pour Globe International, cette analyse sur le cadre juridique de la REDD+ s'inscrit dans le cadre de son appui aux législateurs de chacun de quatre pays précités, en vue de renforcer leurs connaissances et capacités et ainsi les préparer à assumer les responsabilités qui leur incombent dans les processus des réformes que nécessitent la REDD+.

Conclusions 2c. Cadre de mise en œuvre :

Beaucoup de progrès réel et de créativité dans les différents éléments de cette sous-composante avec des bonnes perspectives de finaliser des consultations, études etc. avant fin 2012.

Il y a un besoin de faire des consultations poussés sur la définition du statut carbone et partage de revenus: questions encore épineuses. Quelques éléments de réflexion sont disponibles. Mais la mission d'évaluation n'est pas du tout sûre de l'approche purement juridique de définition de statut carbone et de traiter, d'un côté, le carbone comme si c'est une ressources minérale au lieu d'une ressource agro-forestière. Aussi la mission est de l'impression que l'étude sur le foncier, exécuté par CIRAD (voir ci-avant sous-composante 2a.), n'a été mis en valeur dans la définition de statut carbone.

Aussi sur le partage de revenus, la mission n'est pas du tout confortable avec la réflexion menée par l'étude. De toute manier, la mission n'a pas peut creuser suffisamment cette question très important et propose qu'elle mérite plus de réflexion.

Il y aura un grand besoin de développer les mécanismes de mise en œuvre et de les tester en temps réelle pendant les prochaines années pour affiner un cadre de mise en œuvre opérationnel.

Commentaires GTCR : Guide CLIP et Registre contesté – travail de base bien faite, mais besoin de la compléter. Le CLIP a besoin d'une phase d'expérimentation. Il y a une double méfiance de la SC vers l'architecture du Fonds National REDD : crédibilité de la gestion par le gouvernement, mais aussi par rapport au PNUD (l'expérience avec le FFBC géré par la BAD n'ai pas positive).

2d. Impacts sociaux et environnementaux

Normes Readiness Package :

- a) Tous les dispositifs institutionnels nécessaires pour coordonner l'intégration des aspects environnementaux et sociaux dans le processus de préparation à la REDD+, à travers l'ESES, sont en place.
- b) Les problèmes de sauvegarde sont entièrement abordés à l'aide d'études ou de diagnostics pertinents.
- c) Les principales actions en réponse aux impacts sociaux et environnementaux (positifs comme négatifs), par rapport aux solutions les plus faisables face aux moteurs identifiés du déboisement et/ou de la dégradation forestière, sont privilégiées et entièrement intégrées dans la stratégie de REDD+.
- d) Un CGES est établi pour gérer les risques environnementaux et sociaux et les impacts potentiels lors de la phase de mise en œuvre de la stratégie de REDD+.

Les deux activités principales sont la mise en place d'un système complet de standards et sauvegardes socio-environnementales pour REDD en RDC et d'étude stratégique sociale et environnementale (SESA)

Le SESA aura entre autres missions d'analyser la prise en compte des dimensions sociales et environnementales dans les options stratégiques qui seront proposées à l'issue de ces différentes études. L'objectif principal est d'expérimenter sur le terrain les différentes options d'une stratégie REDD+ afin de tester les multiples conditions de leur mise en œuvre.

Les standards nationaux sociaux et environnementaux REDD+ en RDC constituent un des principaux chantiers dans la construction du cadre normatif des activités découlant de la mise en œuvre de la REDD+ en RDC. Le Comité de Suivi des Risques et Co-bénéfices sociaux et environnementaux REDD+ en RDC a été créé par arrêté Ministériel en avril 2011. Il est constitué de 20 représentants des parties prenantes et détenteurs des droits suivants :

- Le Gouvernement (SG, DDD, CN-REDD, GEEC, PNF)
- La Société Civile nationale (GTCR, PA)
- Le Secteur Privé (FIB, FEC-Bois)
- Les Partenaires Techniques et Financiers (PNUE, PNUD, FAO, BM, GIZ)
- Les ONGs Internationales (WWF, AWF, WCS, WRI, UICN, CI)

La première phase du chantier d'élaboration des standards nationaux sociaux et environnementaux REDD+ en RDC a été conduite par la société civile congolaise avec une participation efficace et efficiente des délégués de l'administration, du secteur privé, des chercheurs-universitaires, des experts internationaux et des détenteurs des droits (populations riveraines).

La Coordination Nationale REDD a organisée une mission d'expérimentation qui a pour objectif de tester le cadre d'indicateurs identifiés, de pouvoir disposer des avis des divers acteurs impliqués et affectés par les projets REDD+ afin de s'assurer de l'implication effective de toutes les parties prenantes. Les standards ont été expérimentés dans trois sites

Un travail de la consolidation des standards a eu lieu par les experts nationaux et internationaux et par la suite un travail d'approfondissement a été engagé et organisé en trois parties : les consultations, les missions d'échanges et l'atelier national d'information.

Deux missions d'échanges ont été organisées au Brésil et en Equateur. L'atelier national d'information sur l'état d'avancement du chantier « standards » et de consultations sur les dernières propositions de standards a permis de produire la « version préliminaire des standards nationaux » et un atelier a été organisé pour sa validation le 21 novembre 2011 à Kinshasa avec la participation des représentants des parties prenantes venus de toutes les Provinces de la République Démocratique du Congo.

Plusieurs réflexions ont été nourries par des divers exposés, à savoir : sur le processus d'homologation, sur la loi cadre portant protection de l'environnement, sur les perspectives du cadre légal et institutionnel, sur les expériences du Brésil et de l'Equateur, sur les points saillant soulevés par les provinces, etc.

La phase 2 pour finaliser les standards consistera aux tests des standards au niveau des projets, afin d'établir un système d'information pour la construction de MRV, aussi le développement de cadre de mise en œuvre des standards SE. C'est prévu pour fin 2012.

L'architecture de la version préliminaire consacre 7 grands axes de sauvegardes au cœur des débats national et international, à savoir l'aménagement durable des forêts, la conservation de la biodiversité, la gouvernance et la transparence, les droits des communautés locales et PA, le partage de bénéfice et les voies de recours, qui correspondent parfaitement aux principes et critères proposés.

Les consultant recruté pour exécuter l'ESSE (Etude Stratégique Social et Environnement) a trouvé que l'état de développement de la stratégie REDD+ est encore insuffisant pour assurer une analyse environnementale et sociale sur cette base, mais que, de l'autre côté, il est plus facile de prévoir et d'éviter les impacts négatifs dans la phase de conception que d'essayer de trouver des mesures d'atténuation à une activité/actions prédéfinis. Déjà dans le R-PP cette étude EESS était perçue comme un instrument de préparation de la stratégie, plus qu'un instrument d'évaluation. L'essentiel du travail de SESSA est de mener une analyse rigoureuse de risques.

Le consultant a proposé une nouvelle approche axé sur : i) maximiser la contribution de l'étude au stade actuel d'avancement du processus ; ii) optimiser l'analyse environnementale stratégique et iii) une large participation.

Dans un atelier regroupant les Coordinations Thématiques le consultant a fait une première tentative à formuler des éléments de la stratégie REDD+. Les participants ont beaucoup apprécié le travail interdisciplinaire, mais la mission constate que le résultat est encore trop léger pour pouvoir définir les risques principaux.

Avec l'appui de la mission SESSA, des termes de référence sont produits (juin 2012) pour l'élaboration et l'expérimentation des outils de mise en œuvre des standards et sauvegardes pour REDD en RDC. Au-delà des standards, il est nécessaire de concevoir les instruments pour faciliter et contrôler la mise en œuvre effective des standards à travers les différents projets et initiatives REDD.

Box : quelques éléments de discussion autour du rôle du SESA dans le processus REDD+ en RDC

Si les impacts citée ci-dessous sont tous bien connu alors il faut les rendre public c'est ce à quoi sert la SESA.

Elle permettra au décideur et partie prenante de faire de choix éclairer car jusqu'ici tout ce qui est public se sont les concepts et les avantages et pas les risques ! Car il ne faut pas oublier que le Pays pourrait décider tout autre lorsque le moment sera venu. Pour l'instant le gouvernement est très peu impliqué dans le processus

- ✓ Le potentiel de récupération carbone est de 1.2 milliards US/an et à mon avis encore plus car on a probablement sous-estimé la dégradation forestière qui peut rester longtemps invisible au satellite donc injecté de tel somme dans un pays comme la RDC peut créer le « syndrome hollandais »
- ✓ On développe actuellement des projets sur la base du PSE si ces projets ne marche pas on risque d'avoir à la fin du projet, lorsque l'on arrêtera de donner des paiements, un effet inverse c'est à dire que les forêts qui ont été protégé par les populations seront considérées comme les leur et pourront les exploiter comme bon leur semble et donc sans nécessairement un souci lié à la conservation ou autre
- ✓ Les couts de transaction peuvent devenir tellement important que ce qui restera au pays soient ridicule et ne pourra en rien contribuer au développement de l'ÉTAT
- ✓ Que se passera-t-il s'il n'y a aucune entente internationale sur le REDD?
- ✓ En quoi le REDD est-il plus intéressant pour la combattre la déforestation qu'un immense programme de reboisement nationale ?
- ✓ A-t-on prévue les risques inhérents à l'introduction de nouvelles espèces à croissance rapide ou autre dans des reboisements
- ✓ La REDD + ne peut-elle pas créer un État dans l'État avec une gestion parallèle de financement extérieur qui vont peut-être limiter des financements dans le domaine de la santé, de l'éducation, etc.
- ✓ Les zones appuyé par le REDD+ ne créeront-il pas des problèmes de migration spontanée des populations en recherche d'appui comme en résulte souvent les projets de conservation
- ✓ Etc.

Pour l'instant la plupart des processus est et sera géré à l'internationale, comment peut-on augmenter les impacts positive au niveau national.

Les standards définis jusqu'à aujourd'hui sont essentiellement des vœux et sont tellement générale que leur application laisse à interprétation il y a un besoin pour les états s'engageant dans la REDD de définir leur propre standard applicable dans le contexte national

Il y a donc un grand nombre d'élément qui rende nécessaire la préparation de la SESA de façon indépendante au système, Car pour beaucoup de gens impliqué autant au niveau national qu'internationale leur emploi dépendant de la survie de la SESA comme instrument de financement. Il est difficile pour eux d'avoir une analyse complètement neutre de la situation et des risques!

Conclusions 2d. Impacts sociaux et environnementaux.

Travail sur les standards sociaux et environnementaux bien avancé et de qualité.

Un guide méthodologique et un système d'information intégré pour collecter et organiser les données sociales et environnementales et contrôler le respect des standards dans les futurs projets REDD (cf. registre national) est prévu d'être disponible fin 2012.

Il n'y a pas encore suffisamment des programmes et projets REDD+ concrètes pour tester les différents outils de gestion des impacts. D'où le besoin de continuer le travail sur les outils de d'impacts et les procédures de leurs mise en œuvre pendant la phase de préparation des programmes d'investissement en 2013.

3 : Niveau de référence des émissions / Niveau de référence

Normes Readiness Package:

- a) Un niveau préliminaire infranational ou national de référence des émissions forestières (REL) ou de référence (RL) est présenté à l'aide d'une méthodologie clairement documentée sur la base d'une approche graduelle.
- b) Des plans prévoyant des étapes supplémentaires et précisant les besoins en données sont fournis et les liens entre les niveaux de référence infranationaux et les niveaux de référence évolutifs nationaux sont démontrés à l'aide d'un géoréférencement.
- c) Le REL/RL est édifié de manière à refléter les moteurs prioritaires identifiés du déboisement et/ou de la dégradation forestière et de la conservation et du renforcement du carbone forestier²⁰ (le cas échéant), les principaux programmes ou politiques de la stratégie de REDD+ et le système de suivi et démontre qu'il constitue une étape importante vers un système opérationnel évolutif.
- d) Les circonstances nationales applicables (avec des données et des arguments en appui) proposées pour ajuster le REL/RL sont crédibles et défendables et il est prouvé que le REL/RL a fait l'objet d'une consultation publique et d'une revue par les pairs.

Scénarii :

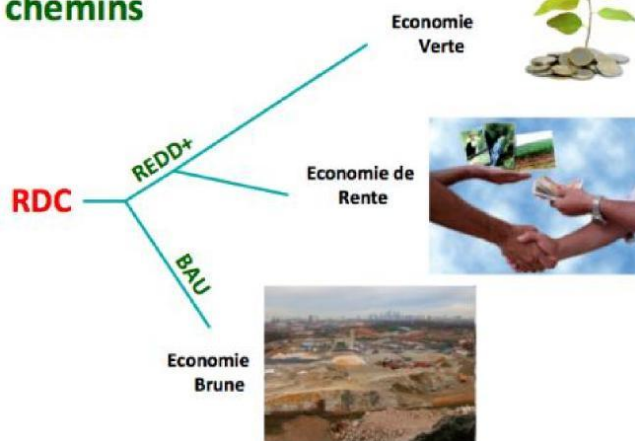
Le travail de base pour la définition de niveau de référence c'est l'étude sur les moteurs de la déforestation exécuté en partenariat avec l'Université Catholique de Louvain (UCL).

Les partenaires principales qui supportent la CN REDD dans le travail de niveau de référence et de modélisation : Millenium Institute, International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA), UCL et le Comité Permanent pour le Cadre Macro-économique du Ministère du Plan (CPCM). Le principe est que REDD+ s'intègre dans le scénario de développement retenu par la RDC.

L'hypothèse actuelle pour définir le niveau de référence: que la déforestation continue à suivre les mêmes rythmes que ces dernières années (1990-2000 et 2000-2010 avec un dédoublement ses dernières années) et de considérer cette tendance « passé proche » et faire des projections.

Avec ce travail des projections on va tester les différents scénarii qui était formulé dans un atelier en novembre 2011. Le travail sur les scénarii était basé sur une méthodologie proposé par le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) et est visualisé comme suite :

La RDC à la croisée des chemins



- Scénario 1/ Débrouillez-vous ! La RDC du statu quo
- Scénario 2/ Croissance d’abord ! La RDC, réveil d’un géant
- Scénario 3/ Un développement vert pour tous ! La RDC, terre de prospérité
- Scénario 4/ Rentes vertes contre développement ! La RDC, pays de rentiers pauvres

Planning globale de modélisation

Mars 2012 : Atelier 1: Modélisation: sensibilisation à la modélisation, quantification des scenarios, planification collecte données

- Collecter les données pour la modélisation sectorielle et globale (CT+)
- Travail de modélisation par les partenaires

Juin 2012 : Atelier 2: Formation à la modélisation, résultats préliminaires & harmonisation

- Produire un rapport intérimaire sur le niveau de référence de la RDC
- Mener des consultations sur la proposition congolaise de NR

Août 2012 : Atelier 3 de présentation et mise en commun des résultats préliminaires de modélisation et production d'une 1ère version de niveaux de référence

- Produire un rapport intérimaire sur le niveau de référence de la RDC
- Consolidation des travaux de modélisation

Novembre 2012 : Atelier Final de présentation et mise en commun des résultats de modélisation

- Finaliser le rapport sur le premier NR de la RDC et le plan de travail d'amélioration continue

Constats :

Il y a un perspectif d’intégrer le travail de modélisation avec le travail du Comité Permanent pour le Cadre Macro-économique du Ministère du Plan de la RDC.

En fin 2012 un niveau de référence « cadre » pour la RDC sera disponible. Et un planning pour le développer, le tester et développer les capacités nécessaires sera disponible. On pourra s’attendre avoir un outil de suivi de modélisation opérationnel vers 2016.

Véritable défi d’assurer une cohérence possible entre niveau national et sous-national/projet

4 : Systèmes de suivi des forêts et des sauvegardes

4a. Système national de suivi forestier

Normes Readiness Package:

- a) La conception et la mise en œuvre initiale, de manière graduelle, d'un système opérationnel final cohérent de mesure et de notification de l'évolution du déboisement et/ou de la dégradation forestière et des activités de conservation et de renforcement du carbone forestier sont documentées.
- b) La capacité du système à faire un suivi des activités de REDD+ prioritaires dans la stratégie nationale de REDD+ est démontrée ; un principe de base clair et un travail analytique, justifiant la sélection des méthodes utilisées ou proposées, la résolution, la couverture et la précision du système et les réservoirs de carbone considérés sont indiqués.
- c) Un plan d'action pour développer un système opérationnel à terme est présenté, y compris les dispositifs institutionnels, les compétences requises, la formation, le matériel informatique/les logiciels et le budget.
- d) Le système inclut la capacité d'évaluer le déplacement des émissions (fuites) et les premiers résultats sont présentés.
- e) Les agences gouvernementales ou les instituts pertinents, les communautés locales et/ou la société civile et le secteur privé participent et sont consultés pour le développement et la mise en œuvre du système, le cas échéant, ainsi que pour toute vérification potentielle de ses résultats.
- f) Des méthodes transparentes de partage public des données sur les forêts et les émissions sont présentées et sont au minimum à un stade opérationnel préliminaire.

Un des outils déjà développé c'est RDC Système National de Suivi Forestier (<http://www.rdc-snsf.com>).

Le SNSF de la RDC a pour but d'être l'outil national pour le suivi des mesures et politiques de la REDD+ du pays. L'objectif est, en premier lieu, de relier le SNSF à des paramètres biométriques et dendrométriques et à des indicateurs tels que la surface des forêts, les types d'écosystèmes forestiers, la mise en place ou l'expansion des surfaces d'aires protégées, la mise en œuvre de schémas de certification, l'application et le suivi du cadre légal, la participation des peuples autochtones / parties prenantes, etc. Bien que le suivi des mesures et politiques REDD+ de RDC puisse potentiellement être liés aux performances en termes d'émissions et d'absorptions de GES, ce n'est pas le but principal du SNSF. Ce n'est pas non plus un objectif premier du SNSF de « suivre » les performances des surfaces de forêts, des changements de surface des forêts et stock de carbone et changement des stocks de carbone.

Toutefois, l'objectif est de communiquer de telles informations à travers le SNSF pour qu'elles soient facilement reliées avec nombreux d'autres variables qui seront présentées dans le SNSF. Bien que toujours en développement, le SNSF de la RDC devra permettre : (i) d'être utilisé par le gouvernement de la RDC pour notifier les résultats obtenus par la mise en place d'activités de démonstration REDD+, d'actions axées sur les résultats et de politiques et mesures nationales dans le secteur forestier ; (ii) d'avoir une approche méthodologique pluri-objectifs, ceci afin que le gouvernement puisse l'utiliser pour répondre aux besoins de suivi pour d'autres processus nationaux et internationaux ; (iii) d'être construit sur des systèmes et éléments de système de suivi existants déjà en RDC ; (iv) d'être développé pour devenir un système de suivi permanent et opérationnel comme partie intégrante du mandat du MECNT de la RDC et de ses divisions techniques afin d'assurer sa durabilité et son fonctionnement indépendant sur le long terme.

MRV: travail en partenariat FAO/UCL et JICA (Japon)

Entièrement intégré dans la Direction Développement Durable (DDD) et la Direction d'Inventaire et d'Aménagement Forestier (DIAF) du MECNT

Mi-2013 la DRC devrait avoir développé la base du système MRV (planning détaillé et budget disponible).

Qui permettra de la tester au niveau sous-national et d'aboutir à un système MRV complet et opérationnel dans les prochains 5 ans (d'après la FAO et sur condition d'avoir suffisamment de budget disponible pour cette phase de test et de développement des capacités).

Conclusion :

L'ensemble des activités sur le registre, l'homologation, le système de suivi forestier national, TerraCongo et le travail méthodologique et de formation sur le MRV et l'Inventaire Forestier National et sur le niveau de référence fournissent une base assez développée pour élargir le cercle des projets pilotes REDD+ en incluant les initiatives PSE, pour suivre et communiquer sur les programmes d'investissement tel que le FIP et pour soutenir les activités de la Phase 2 de REDD+ à financer par le Fonds National REDD+.

Avoir un système MRV complet et opérationnel c'est nécessaire pour passer à la Phase 3 du REDD+ est prévu plutôt pour 2018, cela ramène aux les paiements axés uniquement sur le résultat Carbone.

Commentaires GTCR : Nous ne sommes pas au courant sur l'avancement avec MRV. **Il y a besoin d'associer les membres du GTCR** (comme RRN, CREF, autres) **et d'associer la méthode MRV avec la cartographie participative.**

4b. Système d'informations pour des bénéfices multiples, d'autres impacts, la gouvernance et les sauvegardes

Normes Readiness Package :

- a) Le pays a identifié les aspects, autres que le carbone, prioritaires lors de la mise en œuvre de la REDD+ et mis en place un système transparent de suivi et de notification d'informations cohérentes et périodiques sur ces aspects.
- b) Les informations sont rendues publiques sur les priorités nationales, incluant par exemple des variables quantitatives et qualitatives clés sur l'impact sur les moyens de subsistance, la conservation de la biodiversité, les services écosystémiques, les principaux facteurs de gouvernance directement applicables à la mise en œuvre de la REDD+ et l'exécution des mesures de sauvegarde, en prêtant attention aux dispositions spécifiques du CGES du pays.

Le système MRV des risques et bénéfices multiples résulte des travaux engagés dans le cadre des chantiers « standards » et « SESA », et du cadre de mise en œuvre au sens large (études sur la gouvernance, registre national...). Un système d'information sur les standards (SIS) sera consolidé d'ici décembre 2012 sur base des contributions des chantiers ci-dessus. Il capitalisera aussi sur la cartographie préliminaire des bénéfices multiples développée par le MECNT avec l'appui du PNUE. Dans le prolongement de la loi-cadre sur l'Environnement promulguée en juillet 2011, l'Agence Nationale pour l'Environnement devrait voir le jour et sans doute alors porter la consolidation des données et l'élaboration du système MRV complet (cf. partie 2d).

Consentement Libre Informé et Préalable (CLIP) :

Les principes de CLIP sont acceptés par l'ensemble des parties prenantes en RDC. Il existe déjà un premier travail sur un Guide CLIP qui a été préparé par le WWF. Les consultations vont se poursuivre sur comment et à quelle phases du cycle des projets elle devrait être appliquées

Conclusions :

La mission d'évaluation n'a pas constaté des sérieuses craintes par rapport aux « mesures » sauvegardes pour la RDC. Définir les mesures n'est jamais un problème. Et dans le processus de définition des standards il y a une large participation des toutes les acteurs. Le problème des mesures de sauvegarde c'est dans leur application.

Le support FCPF au REDD+ in DRC

Considering the level of priority for each REDD Readiness activity, and drawing on the comparative advantages of the agencies supporting the REDD+ Readiness Program in the DRC; the FCPF and the UN-REDD Programme agreed on the activities to be financed by each agency. The description below pertains to those activities to be financed by the FCPF. The FCPF- and UN-REDD-financed activities cover the priority needs for Readiness in DRC.

L'agrément de donne (USD 3.4M) de la Banque Mondiale pour la préparation du *Readiness Plan* de la RDC a été signé le 26 mars 2011.

En RDC UN-REDD et FCPF travaillent en collaboration et synergie étroite d'une manière assez exemplaire. C'est le Coordinateur National (du Ministère d'ECNT) avec son Conseiller Technique Principale (PNUD) qui gère l'ensemble des activités. Il y a une certaine flexibilité de déploiement des moyennes entre les deux sources de financement d'UN-REDD et FCPF. L'utilisation des fonds de FCPF a connu des retards dans le démarrage.

Fin mai 2012 le niveau de décaissement des fonds FCPF était à 10% et les prévisions des fonds engagé pour fin juin 2012 sont prévu d'être 63% (Annexe 5. Niveau d'exécution activités FCPF et niveau d'engagement des fonds FCPF).

Le FCPF finance principalement les membres de l'équipe de la Coordination Nationale REDD et les consultants. Les principales activités appuyées sur la FCPF sont :

- 1a. Appui au fonctionnement de la CN REDD et particulièrement à la coordination et aux Point Focaux Provinciaux
- 1b. Appui aux activités d'Information, Education et Communication
- 2b. Consultant pour l'élaboration de la stratégie nationale
- 2c. Etude sur Fonds National REDD
- 2d. Etude SESA
- 3. Support à la définition du niveau de référence – intégration de l'aspect REDD dans l'enquête national des ménages

Le support que la FCPF donne au processus REDD+ en RDC ne peut pas être séparé du support de l'UN REDD. Le partenariat a aussi assuré une certaine flexibilité dans l'exécution des activités et l'utilisation des fonds – un élément très important. Cette partenariat et synergie entre les deux bailleurs principaux du processus REDD+ en RDC a donné une certaine flexibilité d'adaptation aux réalités du processus.

C'est un souci de la mission d'évaluation que pendant la prochaine phase d'appui à la préparation REDD en RDC, la CN REDD n'aura que des fonds de la BM/FCPF. Voire pour une appréciation par la mission d'évaluation de mi-parcours des questions recueillit par le Comité des Participants sur le demande de deuxième fonds de préparation FCPF en annexe 6.

Annexe 1: Termes de Référence et Étendue des Services

« Mission d'un Spécialiste en Évaluation pour l'évaluation de mi-parcours du processus national REDD+ en RDC »

1. CONTEXTE

Depuis janvier 2009 la République Démocratique du Congo est engagée dans la préparation au mécanisme international de réduction des émissions des gaz à effet de serre provenant de la Déforestation et de la Dégradation des forêts (REDD+). Le processus REDD est piloté par le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT), par le biais de la Coordination Nationale REDD, avec le soutien de nombreux partenaires dont notamment le Programme des Nations-Unies pour la REDD (UN-REDD) et le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) de la Banque Mondiale.

Sur base du document de préparation à la REDD (R-PP) validé en mars 2010, les activités de la CN-REDD s'articulent aujourd'hui autour de 4 composantes : (i) stratégie, plans et outils de communication, consultations, formation, (ii) stratégie nationale et outils de mise en œuvre, (iii) projets pilotes, et (iv) programmation vers la phase d'investissement. Des progrès considérables autour de ces quatre composantes ont été faits, même si des défis importants demeurent. Le moment est venu pour qu'une évaluation indépendante du processus ait lieu pour permettre au Gouvernement et à ses partenaires de bien saisir l'état actuel d'avancement du processus, et permettre de sécuriser les activités nécessaires à l'atteinte des objectifs du processus. Cette évaluation permettra également à la RDC de présenter l'état des lieux du processus national de préparation à la REDD au Comité des Participants du FCPF, en vue de l'obtention d'un financement additionnel pour la poursuite du processus national en ligne avec le R-PP approuvé par le Comité des Participants du FCPF.

2. OBJECTIF DE LA PRESTATION

Le consultant devra réaliser une évaluation de mi-parcours du processus national REDD+ en RDC. Le consultant analysera dans quelle mesure les objectifs du processus ont été atteints ou sont en train de l'être, et fera des suggestions pour d'éventuels ajustements au processus, prenant pour base le R-PP préparé par le pays et validé par le FCPF et UN-REDD ainsi que tous les développements disponibles depuis au niveau international et national pour guider la préparation des pays à REDD. Pour les critères d'évaluation, le consultant devra se baser sur les éléments du *Readiness Package* en préparation par le FCPF, ainsi que le *R-PP Assessment Note* de la Banque mondiale (Revised FCPF TAP Synthesis Review of R-PP of DRC), et le Document de Programme National de l'ONU-REDD. Le consultant appuiera son évaluation sur différents documents de référence comme les lignes directrices UN/FCPF concernant l'engagement des parties prenantes dans la préparation de la REDD+, les sauvegardes de la Banque Mondiale ou encore la méthodologie de mise en œuvre de l'Analyse Stratégique Sociale et Environnementale (SESA). Quatre chantiers doivent être évalués, suivant la structure du *Readiness Package* : i) Organisation de la préparation et consultation ; ii) Préparation de la Stratégie REDD ; iii) Niveau de Référence des Émissions ; iv) Système de suivi des forêts et des sauvegardes. L'évaluation pourra aussi porter sur des dimensions plus politiques afin d'apprécier les dynamiques en cours autour du processus REDD et ses perspectives.

3. RÉALISATION DE LA PRESTATION

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec la Coordination Nationale REDD, les partenaires techniques et financiers du processus national REDD, les représentants de la société civile et du secteur privé.

Il devra analyser : i) l'ensemble des documents préparés au cours du processus (la qualité technique, le niveau d'appropriation nationale de ces documents, la participation des parties prenantes dans la préparation), ii) la dynamique du processus de préparation en cours (le fonctionnement des institutions impliquées dans la mise en œuvre du processus ou dans la préparation de la stratégie et notamment les comités national et interministériel, la capacité des parties prenantes, la participation des parties

prenantes, la durabilité des institutions mises en place) ; iii) les synergies achevées avec d'autres projets / programmes en cours dans le pays (notamment avec le FIP).

Il est attendu que le consultant utilise plusieurs techniques d'évaluation (*focus group, interviews, triangulation d'information, techniques quantitatives et qualitatives, etc.*) pour analyser le processus national REDD.

4. RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Une évaluation de mi-parcours indépendante du processus national REDD, analysant le progrès du processus contre les résultats escomptés dans le R-PP et les critères d'évaluation contenus dans le document *Readiness Package* produit par le Secrétariat du FCPF, et présentant des recommandations pour la poursuite du processus.

5. LIVRABLES

- Rapport détaillant la méthodologie à suivre par le consultant, y compris le calendrier ;
- Rapport de mi-parcours présentant les consultations préliminaires, pour susciter les réactions de la CN-REDD ;
- Rapport d'évaluation final.

6. PROFIL DU CONSULTANT

- Diplôme de niveau Master ou équivalent dans les domaines de la gestion, du développement, de l'environnement ou tout autre domaine pertinent pour la mission
- Expérience internationale d'au moins 8 ans dans les domaines de l'évaluation indépendante, notamment dans le secteur forestier ou la gestion des ressources naturelles. Un atout serait l'expérience avec l'évaluation des processus stratégiques / préparation des politiques publiques, en plus de l'expérience avec l'évaluation au niveau des projets ;
- Connaissance du contexte national en RDC ;
- Connaissance de la REDD+ et le changement climatique ;
- Maîtrise du français et l'anglais.

7. ANNEXES

- R-PP de la RDC
- Revised FCPF TAP Synthesis Review of R-PP of DRC
http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/sites/forestcarbonpartnership.org/files/Documents/PDF/Mar2010/DRC_R-PP_Revised_TAP_Synthesis_Review%20March_17_2010%20.pdf
- FCPF Readiness Package (draft)
- UN/FCPF Lignes directrices concernant l'engagement des parties prenantes à la préparation de la REDD+,
- Méthodologie de mise en œuvre du SESA
- Sauvegardes de la Banque Mondiale
- Présentation de l'avancement du processus REDD en RDC (side event COP17 Durban)

Annexe 2 : Liste des personnes ayant été Rencontrées dans le cadre de la mission

N°	NOMS ET POST-NOMS	ORGANISATION	FONCTION	SEXE	COURRIEL+ TELEPHONE
Coordination Nationale REDD/RDC					
1	Kanu Mbizi	Coordination National REDD/RDC	Coordonnateur National/RDC	M	+243998231555 kanumbizi@yahoo.fr
2	Bruno Guay	Coordination National REDD/RDC	Conseiller /RDC	M	bruno guay <bruno.guay@undp.org>;
3	Cleo Mashini	CNREDD			
4	Rubin Rshidi	CNREDD	Expert social et Environnement REDD+/RDC	M	rubin rashidi <rubinrashidi@yahoo.fr>; +243990179733
5	Fabien Monteil	CNREDD	CTP	M	fabien monteil <fabien.monteils@undp.org>;
6	Leslie Ouarzazi	CNREDD	Consultant International		Leslie Ouarzazi <leslieo.cnredd@gmail.com>
7	Ricky Betoko	CNREDD			
8	Marie Thérèse Okenge	CNREDD	Cellule de la communication	F	maritheokenge@yahoo.fr +243998848310
9	Jean Jacque Bambuta	CNREDD	Point focal REDD+ Bandundu	M	jjbambuta@yahoo.fr +243992556896
11	Dr Vangu lutete	CNREDD-FIP	Coordonnateur FIP	M	vangulutete@gmail.com +243818843278 +243991000663
13	Benjamin Mandjo	CNREDD-FIP	Assistant technique	M	bemandjo@yahoo.fr +243998180145
14	Crispin Lumbombo	CNREDD	Cellule de la communication	M	c.lumbomb.@gmail.com +243810261696
	Raoul KAMANDA	CN REDD	Chef du Projet IEC	M	raoulkamanda2@yahoo.fr
	Therèse OKENGE	CN REDD	Expert IEC	F	maritheokenge@yahoo.fr
	Bruno Hugel	CN REDD	Consultant International	M	brunoh.cnredd@gmail.com
Agents des ministères rencontrés tout au long de la Mission					
15	Christophe Musampa	Ministère de l'Environnement conservation de la Nature et tourisme (DIAF)	Chef de division à la DIAF (direction Inventaire et Aménagement forestier/Division Géomatique)	M	+243815260958
16	Philippe Duchochois	MECNT	Conseiller du Ministre	M	ph duchochoi <phduchochois@yahoo.fr>;
17	Vincent Kasulu Seya Makonga	MECNT (DDD)	Directeur DDD et Point Focal FEM et UNFCCC/RDC	M	kaseyamak@yahoo.fr +243999905957
18	Tosi Panu Panu	MECNT (DDD)	Directeur chef des services (Negociateur internationale du climat pour la RDC)	M	
19	Martin Lukaya	MECNT/Projet Banque mondiale	Coordonnateur	M	martinlukaya@yahoo.fr +243815046070
20	Bavon N'sa Mputu Elima	MECNT	Ministre de l'Environnement conservation de la nature et tourisme	M	
Les ONG de la Société Civile rencontrées, les membres du Groupe de travail Climat REDD ainsi que le Grand réseau des peuples Autochtones					
16	Josué Laurent Mukeba	GTCR		M	jolaumukeba@yahoo.fr

					+243815167683
17	Crispin Kabongo Kongunde	ACUDP/GTCR	Coordonnateur	M	Acvdp2000@yahoo.fr +243998327625
18	Dr Guy Lyaki	GTCR		M	guyliaki@yahoo.fr
19	Alphonse Longbango	RRN-CODHOD	Coordonnateur adjoint	M	Alpha.l@hotmail.com +243998247444
20	Altesse Djuma	ACD/GTCR		M	altesse djuma@yahoo.fr +243811416388
21	Olivier Tamba	CODELT		M	anzuzi@yahoo.fr +243998585482
22	Guy Kajemba	GTCR		M	kajembaguy@yahoo.fr
23	Cyrille Adebu	OCEAN	Coordonnateur	M	adebucyille@yahoo.fr
24	Alice Mwikiza	GTCR		F	alicemwikiza@yahoo.fr +243811968205
25	Chouchouna Losale	CTIDD/GTCR	Assistante	F	losalechouchou@yahoo.fr +243813645782
26	Félicien Kabamba	GTCR/CODELT	Coordonnateur National	M	+243818120166 fellykabamba@yahoo.fr
27	Mtre Augustin Mpoyi	CODELT	Directeur Exécutif	M	ampoyi@gmail.com +243998162759
	Anny Mandungu	ANJ		F	Amis_naturejardins@yahoo.fr +243817005125
Les organisations internationales rencontrées					
28	John B.Flynn,PhD	USAID	Directeur CARPE	M	+243815554467 +243815553528 joflynn@usaid.gov
29	Nicodeme Tchamou	USAID	Coordinateur Régional CARPE	M	+243815554545 +243817007195 ntchamou@usaid.gov
30	Ken Creighton	USAID		M	ken creighton Ken.creighton.wwf@gmail.com ;
31	Andreas SCHLEENBECKER	GIZ	Conseiller Technique Forêt	M	+243818591629 +243810187129 andreas.schleenbaecker@gtz.de
32	Charly Facheux	AWF		M	
33	Sreems de Grening	AWF		M	sdegrening@awf.org +226-75-48-30-60
34	Terry Brncic	WRI	Coordonnatrice régionale	F	Terry.brncic@wri.org +243817122282
35	Dorothee Swedi	CARPE-UICN		F	+243999913746 Dorothee_swedi@yahoo.fr Dorothee.swedi@iucn.org
36	Dr Landing Mane	OSFAC	Director-Program Manager	M	+243992783035 +243897795980 lmane@osfac.net
37	Crispin Mahamba	WCS	Assistant de directeur	M	<crispin_mahamba@yahoo.fr>
38	Gilbert Atanda	FAO/RDC	Chargé de programme UNREDD/FAO	M	Gilbert.atanda@fao.org gilbatanda@yahoo.fr +243815394215 +243994187900
39	Jonstein Lindland	Royal Norwegian Embassy	Counsellor	M	+243813809332 Jostein.lindland@gmail.com
40	Gilbert Hao	PNUD RDC	Team Leader Unité Lutte contre la	M	Gilbert.aho@undp.org Gilaho2002@yahoo.fr

			pauvreté		+243817568878
	Idesbald Chinamula V	PNUD RDC	Conseiller Nationale en changement climatique	M	Idesbald.chinamula@undp.org +243810550282
Le Comité interministériel					
41	Ferdinand Badila	Ministère de l'Energie	Directeur chef de Service	M	+243811487372
42	Yalulu Lampes Desiré	Ministère de l'agriculture	Directeur chef de service	M	+243816373243
43	Otokoye - Lohaka	Ministère de l'Urbanisme	Directeur chef de service	M	ootokoye@yahoo.fr +243994524600
CT (Coordination Thématique)					
45	Felly Boole	MECNT		M	Fellyboole2005@yahoo.fr
46	Albert Bumba Katolo	Ministère de Mine		M	albertbatolo@yahoo.fr +243991213057
47	Louis Marie Atundu	Bio-Congo asbl		M	louismariatundu@yahoo.fr
48	Iyelakongo Boston	MINAGRI		M	antoneifela@yahoo.fr
49	Tshimanga Nsata	BEAU		M	Leonard2tshimanga@yahoo.fr +243810161893
50	Mwana Mbula Mafine Bertin	Affaire foncière		M	bertinmafine@yahoo.fr +243811847682
51	Joachim Mamba Katumba	Fond Internationale Terranou		M	mambakatumba@yahoo.fr +243999187957
52	Otokoye - Lohaka	Ministère de l'Urbanisme et Habitat			ootokoye@yahoo.yahoo.fr +243994524600
53	Mtre Augustin Lumba	MINAGRI		M	Augusstinlumba@yahoo.fr +243998587779
54	Franck Kashita	ANEC		M	francrocpe@yahoo.fr +243998478694
55	Gloire M.Kabemba	MINAGRI/DUR		M	gloirekabemba@gmail.com +243997677776
56	Jose-Mata-Kalondji	Filière Bois Energie		M	kalondjimata@yahoo.fr +243897462120
57	Joseph Kuabi Bavueza	Ministère de l'Energie		M	kuabijoseph@yahoo.fr +243815092516
58	Paul Katende	Société civile/CTIDD		M	Katendepaul2000@yahoo.fr +243998277297
59	Wabulakombe Emanuel	Société Civile/ESD		M	emmanuelikombe@hotmail.com +243822321684
60	Pasi Ndambi Joseph	MINAGRI		M	pasindambi@yahoo.fr +243990321905
61	Kani Tati Emilie	Société civile/GTCR		F	kamiemili@yahoo.fr 243815780838
62	Ir Ongala L.Pierre	Société civile		M	ongalapierre@yahoo.fr
63	Théo Phaye	TP et Urbanisme		M	
64	Mak Yema Lumbala	Savoir traditionnel et développement des peuples autochtones MIN/IMD		M	Makieyatheophar@yahoo.fr 243815190875
65	Paya De Marcken	WWF-RDC		F	Paya.demarcken@wwfus.org 2438203973309
66	Iyefa Wessa Petronelle	D.U.R		F	Iyefa2002@Yahoo.fr +243997151147
67	Don de Dieu Katshunga	CNREDD		M	dokatshou@hotmail.com +243999903240

68	Rigobert Mola	CAPID/REPALEF		M	+243990258291
69	Maroy	D.U.R		M	unescoredd@yahoo.fr
Kisangani					
	Médard Jawotho Uvon	MECNT - Kisangani	Point Focal REDD+	M	Medard Jawotho <medjaw2000@yahoo.com>
	Cyrille Adebu	OCEAN	Directeur	M	DEBU CYRILLE <adebucylle@yahoo.fr>
	Equipe OCEAN et Partenaires IFA, IRENA et PCN				
	Coordinateur Provincial de l'Environnement				
	Conseiller Principale et Conseiller chargé de l'Environnement au Ministre Provincial de l'Environnement.				
	Visite à Isangi avec Bernard Abdalla d'OCEAN				
	Conseil Agricole Rural de Gestion		Isangi Territoir		

Annexe 3 : Missions Comité National, Interministérielle et CN REDD

Décret du Premier Ministre portant création de la structure de mise en œuvre du processus REDD en RDC

Le Comité National a pour mission de:

1. Définir les orientations et les directives du processus REDD et de décider des actions à mener
2. Approuver les plans de travail respectif du Comité Interministériel et de la Coordination Nationale
3. Assurer le suivi, le contrôle et l'évaluation de la mise en œuvre du processus REDD
4. Mettre en place un fonds national et de fixer les modalités de gestion et de redistribution des subventions et des ressources provenant du processus REDD

Le Comité Interministériel a pour mission de :

1. Planifier la mise en œuvre des décisions du Comité National et attribuer la responsabilité de leur exécution aux structures compétentes de l'Etat
2. Identifier et mobiliser les techniciens nationaux et internationaux face aux problèmes rencontrés sur le terrain pour la mise en œuvre du processus REDD

La Coordination Nationale a pour mission de :

1. Assurer la gestion journalière de la coordination nationale REDD et suivre les activités prévues dans le plan de travail annuel afin qu'elles aboutissent aux résultats attendus
2. Formuler à l'intention du Ministre ayant l'Environnement dans ses attributions des propositions pour les membres du Comité Technique d'Experts du Conseil Scientifique et assurer la mobilisation des experts nationaux et internationaux
3. Assurer le Secrétariat technique des deux Comités
4. Assurer la coordination du processus REDD en RDC avec les autres initiatives gouvernementales et bailleurs de fonds dans le domaine forestier y compris le lien avec le PNFCoFo, le groupe thématique chargé des forêts ainsi que le processus régional REDD de la COMIFAC
5. Inciter et assurer une démarche participative au processus REDD par l'implication et la consultation de différentes parties prenantes, notamment les communautés forestières et les peuples autochtones.

Annexe 4 : Quelques échanges et réflexions sur les questions de droit sur le carbone et partage des revenus

Réponse CN REDD : Chers collègues,

Merci pour ces points d'échanges évoqués, j'espère que d'autres collègues pourront également en dire un mot. L'idée étant justement d'inciter à un débat constructif.

Pour revenir aux préoccupations:

1. S'agissant de cette première préoccupation, je pense que la véritable question serait plutôt de savoir que faire si "l'une des parties" se retire? En effet, le malaise peut également être ressenti par le porteur de projet, s'il ne retrouve pas son compte, et décide d'arrêter. Cette situation conduit justement, à mon avis, à réfléchir sur un mécanisme d'accompagnement portant sur la gestion et la prévention de conflits.

2. Sur le droit foncier: nous voyons les choses dans la même direction. Le droit sur le carbone à générer étant lié au droit sur le sol. Je tiens à préciser que par investisseur et/ou porteur de projet on n'entend pas exclusivement les privés, la communauté locale pouvant elle-même aussi développer un projet REDD. Dans ce cas, celle-ci, étant "porteur de projet", conserverait également cette part (elle aurait donc les deux parts).

3. Durabilité (effort permanent de la communauté local de génération en générations): cette question est aussi cruciale et devrait effectivement être un élément important dans la détermination de la clé de répartition. On devrait donc tous en discuter.

4. S'agissant des taux qui paraissent faibles, ça dépend de quel côté l'on est. Je ne pense qu'un investisseur penserait, qu'outre les charges et taxes, et éventuellement des avantages sociaux (dans le cadre de la négociation d'un cahier des charges) 20 à 30% seraient minimales. Toutefois, la question mérite d'être posée (que d'autres collègues se prononcent également afin que l'on enrichisse les idées sur la question). CETTE préoccupation m'amène à penser que l'on devrait catégoriser le porteur de projet selon qu'il s'agirait d'un privé (qui bien sûr a à l'esprit le lucre) qu'une ONG. Dans ce dernier cas, je réfléchis à haute voix, l'on pourrait:

- soit lui appliquer des taux différents, et rehausser la quote-part de la CL;

- soit, par souci d'uniformité, garder la même clé, mais spécifier qu'une partie de son pourcentage (50%, par exemple) reviendrait à la CL ou servirait à des besoins spécifiques de la CL (besoins sociaux, écoles, routes, ...), et que cette partie serait gérée par les deux parties. Qu'en pensez-vous?

5. S'agissant de la question de la "propriété" sur le carbone, je pense qu'elle est vidée. En effet, il précisé et entendu que le droit sur le carbone est tributaire du droit sur le sol (en vertu du principe de l'accession). La distinction entre carbone - ressource naturelle (ce qui existe déjà, sans aucun effort actuel de personne, entendu que c'est l'effort qui est rémunéré, resterait donc un bien public càd appartenant à l'Etat), alors que le carbone-produit/ crédit carbone appartiendrait à la personne qui en a déployée l'effort (ca peut être un privé, une communauté locale, une ETD, l'Etat lui-même).

En matière de commercialisation de crédit carbone, on peut penser aussi qu'une communauté locale ou une association des planteurs peut signer un contrat de transfert à une entité/organisme les crédits carbone générés par la participation à un programme de plantation d'arbres.

Les discussions sont ouvertes. Remerciements anticipés pour chaque contribution.

Points d'une partie prenante : Chère CN REDD

Merci beaucoup pour cette présentation. Mais, j'ai encore quelques idées à clarifier:

1) Parmi les défis, en dépit du CLIP, que fait-on si les communautés locales se désengagent du processus car démotivées à la suite d'une modalité <injuste> de partage des bénéfices?

2) Est-ce que ce partage des bénéfices ne tiendrait pas compte des droits fonciers et peut-on avoir une clé de partage standard lorsqu'il s'agit d'un projet REDD développe dans une forêt des communautés locales, une aire protégée ou une concession forestière privée?. Est-ce que ces facteurs d'affectation des terres n'influenceraient pas la clé de répartition des revenus?

3) Etant donné que la durabilité d'un projet REDD générant des financements durables sur base de la vente des crédits carbone dépendrait du facteur de la permanence et du facteur d'additionnalité, ne pourrait-on pas considérer le facteur de responsabilité pour assurer la permanence comme critère de répartition des revenus. Ceci veut dire qui déploie plus d'efforts gagne aussi plus. Dans ces conditions, on pourrait considérer non seulement l'affectation des communautés locales par le projet (comme dans les projets d'extraction des ressources naturelles) mais aussi l'effort de lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts pour garantir la

permanence de séquestration du stock des GES déclaré. Ici, le travail est à supporter par les communautés locales de génération a génération.

Tout compte fait, la super motivation des communautés locales et l'appropriation des projets REDD par ces communautés demeurent des facteurs limitant pour le succès de toute stratégie de la REDD sur le terrain. Par conséquent, je ne suis pas toujours satisfait lorsque les communautés locales ont une faible proportion de pourcentage. Mon avis serait par exemple: 50% communautés (Financement des FDL), 30% Investisseurs et 20 % l'Etat.

En effet, si l'Etat met en place des mécanismes de suivi de l'utilisation efficiente de ces fonds via les FDL, l'Etat gagnerait dans sa politique de lutte contre la pauvreté/développement durable des ETD, ce qui aura une conséquence positive sur sa politique de la décentralisation. Ici, le succès n'est pas de générer les moyens a concentrer dans les comptes de l'Etat, plutôt des moyens pour concrétiser sa politique sur le terrain et réussir dans sa mise en œuvre de la stratégie nationale de la REDD lie à l'amélioration du bien-être des communautés locales.

Par ailleurs, la question sur le droit du carbone ne ressort toujours pas clairement dans votre présentation même celles des consultants.

Annexe 5. Niveau d'exécution activités FCPF et niveau d'engagement des fonds FCPF

FONDS DE PARTENARIAT POUR LE CARBONE FORESTIER (FCPF) TF 099125							
BUDGET ANNUEL (PTBA 2012)							
code	Composantes	ALLOCATION	Total Engagement 2011	ENGAGEMENTS		Total engagements attendus au 30 juin 2012	Commentaires
				T1	T2		
A	APPUI A LA COORDINATION DU PROCESSUS ET CONS NAT	794.750	44.750	37.000	178.441	223.191	
A1	Coordination de l'ensemble du processus	598.750	44.750	12.000	140.641	197.391	
A110	Recrutement des Points Focaux (11)	198.000			26.400	26.400	Contrat en cours de signature
A111	Recrutement d'un Coordonnateur pour les 11 Point Focaux	48.000			48.000	48.000	En cours de réalisation
A112	Acquisition d'un Pick up pour la Coordination Nationale	25.200	25.200			25.200	Réalisé en 2011
A113	Acquisition d'un 4 ^e 4 pour la Coordination FIP	50.000				0	En cours de réalisation
A114	Acquisition de motos pour les PFP	33.000				0	En cours de réalisation
A115	Acquisition de matériel de bureau et informatique pour les PFP	55.000				0	En cours de réalisation
A116	Mise en œuvre des plans de travail provinciaux	120.000			30.000	30.000	En cours de réalisation
A117	Publication des supports	17.000		12.000	5.000	17.000	Réalisé en 2011
A118	Acquisition des matériels informatiques	19.550	19.550			19.550	Réalisé en 2011
A119	Recrutement consultant mission éval. Mi-parcours	33.000			31.241	31.241	Réalisé en 2012
A2	Consultations multipartites	196.000		25.000	37.800	62.800	
A210	Recrutement d'une firme pr appuyer et suivre la mise en œuvre du plan chanson	50.000				0	
A211	Recrutement de l'Expert IEC	36.000			7.800	7.800	réalisé en 2012
A212	Recrutement d'un Corespondant de la société civile IEC	30.000			30.000	30.000	réalisé en 2012
A213	Appui à la préparation des activités et des outils IEC et activités ponctuelles	40.000				0	
A214	Recrutement d'un Consultant pour la création du site web de la REDD	40.000		25.000		25.000	réalisé en 2011
B	CONSTRUCTION DE LA STRATEGIE NATIONALE REDD+	1.383.767		3.000	519.445	1.051.062	
B1	Préparation pilote et accompagnement de veille	632.352		0	154.445	379.647	
B110	Recrutement d'un Chef de projet Stratégie Nationale REDD+	48.000	36.000			36.000	réalisé en 2011
B111	Recrutement d'un Consultant International de Stratégie Nationale REDD+	51.005	51.005			51.005	réalisé en 2011
B112	Recrutement d'un Consultant International en appui à la composante 3 et 4	120.000				0	
B113	Frais de COP 17 à Durban	66.197	66.197			66.197	réalisé en 2011
B114	Recrutement d'un Responsable de Projet Pilote (Gilbert ATANDA)	12.820	36.000			36.000	réalisé en 2011
B115	Recrutement d'un responsable de Projet Pilote	36.000				0	
B116	Recrutement d'un Chargé de Projet Pilote	29.885	18.000			18.000	réalisé en 2011
B117	Recrutement d'un Chargé de Projet de Stratégie Nationale	24.000	18.000			18.000	réalisé en 2011
B118	Recrutement d'un Corespondant de la société civile CCT	30.000			30.000	30.000	réalisé en 2011
B119	Acquisition de documentation et organisation atelier	29.445			9.445	9.445	20000,00 réalisé en 2011
B120	Appuyer les porteurs de projet et CT dans la collecte des données pour l'étude des coûts par secteur	30.000			15.000	15.000	
B121	Appuyer les travaux de collecte et de rédaction (réunions, ateliers, missions, consultance)	50.000			50.000	50.000	
B122	Acquisition d'équipement pour le système d'information, la modélisation et l'analyse	15.000				0	
B123	Réaliser la mission d'évaluation PRODDAK	20.000				0	
B124	Recrut Consult d'appui à l'analyse des coûts (traduction, ateliers, formation...)	50.000			50.000	50.000	
B125	Appui aux formation REDD pour des organisations de la société civile Peuples autochtones	20.000				0	
B2	Préparation de Cadre de mise en œuvre	370.700	2.700	3.000	305.000	310.700	
B210	Recrutement d'une firme pour la préparation du Profil de Fonds Nation	310.000			305.000	305.000	Contrat en cours de signature
B211	Recrutement d'un Cabinet d'expertise juridique pr Rédaction textes/ret	55.000				0	
B212	Recrutement d'un consultant pour la redaction arrêté d'homologation	2.700	2.700			2.700	Réalisé en 2011
B213	Recrutement d'un consultant pour la redaction annexe à l'arrêté	3.000		3.000		3.000	Réalisé en 2012
B3	Evaluation Sociale et Environnementale Stratégique (SESA)	380.715	300.715	0	60.000	360.715	
B310	Recrutement d'une Firme pr diriger la mission SESA	350.715	300.715		50.000	350.715	Contrat en cours de signature
B311	Appuyer le fonctionnement du comité de suivi	30.000			10.000	10.000	
C	PREPARATION DES SCENARIO DE REFERENCE	380.000	0	0	299.792	299.792	
C1	Préparation des scerario de référence	380.000	0	0	299.792	299.792	
C110	Recrutement d'un Cabinet pour la production du registre (Arcadia Sys	50.000				0	
C111	Recrutement d'un Cabinet pour l'appui à la production de l'outil de mo	30.000				0	
C112	Contribution de la CN-REDD dans les enquêtes de ménage	300.000			299.792	299.792	Contrat en cours de signature
D	GESTION DU PROJET	841.483	484.540	21.000	40.368	545.908	
D1	Gestion du Projet	841.483	484.540	21.000	40.368	545.908	
D110	Cabinet d'Audit Externe pr TF 093871 (Strong Nkv)	10.500	10.500			10.500	Réalisé en 2011
D111	Cabinet d'Audit Externe pr TF 099125	70.000				0	Recrutement en cours
D112	Cabinet pr la Gestion Fiduciaire (PFCN)	170.000	170.000			170.000	
D115	Rémunération Personnel CN REDD	261.892	220.000			220.000	
D119	Appui à la Direction de Développement Durable	99.000	8.040		10.368	18.408	
D120	Réunions des Comités National et Interministériel REDD	25.000	25.000			25.000	20000,00 réalisé en 2011
D121	Organisation Université Internationale REDD 2ème édition 2011	45.350	45.000			45.000	réalisé en 2011
D123	Frais de fonctionnement CN-REDD	159.741	6.000	21.000	30.000	57.000	
Total général		3.400.000	529.290	61.000	1.038.046	2.119.953	
			0,16	0,02	0,31	0,62	

Annexe 6. Assessment by the mid-term evaluation of the issues that were raised by the FCPF Participants Committee when it approved the FCPF funding to R-PP of DRC.

The FCPF Participants Committee provided feedback for DRC to improve its final R-PP, through resolution PC5/2010/1. The comments have been addressed in the final version of the R-PP, delivered to the FCPF FMT in July, 2010. The table below presents the issues highlighted by the PC and the response provided in the final R-PP.

Issue	Response in the revised R-PP	Assessment mid-term evaluation
<p>Clarify how feedback from various stakeholder groups would be gathered and how they would feed into the REDD+ Strategy design process.</p>	<p>For every possible REDD+ Strategy Option identified, a Thematic Coordination Group (TCG) will be established with the goal of checking the ToR for relevant studies, providing comments and exploring lessons from pilot projects, mobilizing the required expertise and carrying out consultations to build the case for the option. Each TCG will be facilitated by a member of the National REDD Coordination and will bring together relevant experts and stakeholders from public administrations, NGOs and civil society, private sector and other partners. They will be set up in an open and transparent manner, during a workshop to be held in September 2010, gathering relevant Ministries and stakeholders of REDD+ national process. The list of all TCG and their associated leaders will be formalized by the Ministry of the Environment. The box on page 64 clarifies this work.</p>	<p>The Thematic Coordination Groups, initially numbering 30 and early 2012 brought back to 16 Technical Coordinations (TCs), are a great asset of the DRC REDD+ process and provide for the opportunity for broad participation in the definition of REDD+ strategy elements or sub-components. A total of some 300 civil servants and civil society members are participating.</p> <p>The TCs haven't had the resources needed to allow them to work. They have all developed Terms of Reference for their groups. So far the groups have produced little real output, apart from enthusiastic participation & learning and being the advocates of REDD+. There is a general feeling of frustration.</p> <p><u>Assessment:</u> The groups have been too ambitious asking for large operational budgets, including the need for field visits. Too little budget had been available; a new funding promised by Norway will provide some level of funding to the TCs. It is generally recognized that progress on REDD+ Strategy development needs the TCs to function and contribute. The mid-term evaluation mission found that in addition to financial resources, the TCs will need professional facilitation services and will need to be provided with sufficient technical and analytical information for them to work effectively and produce proposals of a minimum quality standard.</p>
<p>While the R-PP proposes the creation of many new institutions at national and provincial levels, the R-PP should better articulate if and</p>	<p>The R-PP clarifies that most REDD+-related tasks will be assured by existing institutions (on page 66 the word "organ" is replaced by "function", to highlight this point). The upcoming analysis on the implementation framework and revenue distribution should identify concrete options to streamline the process and minimize the creation</p>	<p>This issue is still very valid today (June 2012) and the mid-term evaluation found that there are different views on what, where and how to integrate REDD+ into existing government departments and programmes. It should be recognized that the REDD National Coordination, together with the Minister of Environment, has</p>

<p>how the mandates of existing institutions could be adjusted to take on these new roles.</p>	<p>of new institutions. The R-PP notes, however, that in many cases existing institutions will need to be reinforced to take on new roles since new REDD+-specific functions will emerge.</p>	<p>been effective in reaching out to many different sectors and actors and that it has been able to do so, because it functioned as a “project unit” outside the Ministry. For the national Forest cover Monitoring and MRV capacity, these are being fully integrated into existing departments of the Ministry of Environment.</p> <p><u>Assessment:</u> The mid-term evaluation established that many stakeholders raised the need for reviewing the institution linkages for REDD+ at the highest Government levels. Furthermore the need to define that role of the REDD NC during the next phase, a combined preparation and investment phase, of the REDD+ process in DRC. This in light of the need to allow for time to developing national capacity at the right place and also in relationship to the Multi-donor National REDD Fund that is in the making.</p>
<p>Clarify the role of civil society organizations and local communities in the national MRV system. Their capacity need should be included in the capacity building strategy.</p>	<p>The R-PP (pg. 22) states that "(...) civil society will play a role in data monitoring and validation". The REDD Coordination also clarified that Component 4a should be considered in its context: the R-PP details a strategy for a national MRV system able to monitor and report GHGs emissions and removals at the national and sub-national levels. This system should allow DRC to monitor its forest cover and report on it. However, this is not the Monitoring system that DRC will use to implement and monitor its REDD+ policies and measures. Civil society should play a key role in the monitoring of the implementation of the REDD+ policies and measures. The details of the monitoring system of REDD+ policies and measures are yet to be further developed in DRC.</p> <p>The following changes to the R-PP also clarify the participation of civil society in the MRV system:</p> <p>- p84: "As much as possible, work will be carried out in close relation with the local communities, civil society under the coordination of GTCR, different government agencies and institutions and the private sector. The local communities can offer support to the DIAF and DDD with regard to the verification of some data and activities in the field. Civil society under the coordination of GTCR will be involved in training, implementing the SLMS system and verifying certain data and activities in the field. The role of private sector, local communities and indigenous</p>	<p>The emphasis so far has been on working with departments of the Ministry of Environment. There is a need to distinguish here between International Civil Society and Congolese Civil Society.</p> <p>Generally the INGOs are involved in the field and policy work regarding MRV because they also have funding from their own sources and because they have the technical capacity and operational field projects in which MRV is developed and tested.</p> <p>The Congolese NGOs have at this early stage of developing MRV not been involved in a structured manner. The GTCR stated during the evaluation not to be aware on the state of development of the MRV. And the GTCR was wondering to what extend participatory mapping would be integrated as a principal component of the national MRV system.</p> <p>Local communities may become involved when testing MRV in the field in the REDD+ pilot projects.</p> <p>It should be noted that the work of developing the MRV system, piloted by FAO, is only just starting. During the past year much work has been done on training, in developing the TerraCongo and www.rdc-snsf.org information system and that a skeleton of a system is expected to be developed by mid-2013. Hence the need for greater involvement of Congolese Civil Society and local</p>

	<p>people in field measurements will be clarified between stakeholders (cf. Box page 22)."</p> <p>- p93: "Measurement, associated with producing basic data, will be provided by the State, probably in cooperation with other partners. From the national to the local level, State agents and probable partners will be responsible for collecting information according to different methods (observations, surveys and polls, studies of official records, etc.). To each indicator corresponds a labeled form specifying the methods for gathering data (source, method, responsible, period, perimeter and exact data definition, etc.). Various REDD+ stakeholders might be mobilized for this process, particularly local communities, indigenous people and the private sector, which are experienced in managing the flow of local and national information to manage their projects or business. The modalities of such partnerships still remain to be discussed and clarified."</p>	<p>communities.</p>
<p>The budget should clearly indicate what priority activities will be financed by FCPF & UN-REDD. In addition, the national strategy for mobilizing additional resources for the REDD+ Readiness process and the fiduciary arrangements for the management of these funds should be clarified.</p>	<p>Annex 5 has been added to the R-PP. It presents a chronogram of activities, detailing what will be carried out, timing and sources of funds. Basically, UN-REDD and FCPF support should finance priority activities, as well as key coordination components to ensure coherence and continuity of the process. UN-REDD support was also targeted to most urgent activities since it is expected to come earlier than that of the FCPF. The activities requesting co-financing at this stage are planned for 2011 or 2012. Thus, the approved support from UN-REDD and FCPF secures the implementation of the readiness plan for the year 2010, most of the year 2011, and secures the overall coherence of the process up to December 2012.</p> <p>Concerning the extra financing required to complete the R-P, an action plan to raise funds was prepared and endorsed by the Minister of Environment. A donor roundtable is planned for early September 2010, to sensitize donors on financial needs for the process. Finally, the CBFF (Congo Basin Forest Fund) has given positive signal and shall be requested to complete the co-financing gap by the end of the year 2010.</p>	<p>The partnership between FCPF and UN REDD in supporting DRC in its REDD+ preparation process has worked very well. The mid-term evaluation, however, notes that UN REDD has been the stronger partner and has had to pre-finance a number of activities that were foreseen to be funded in the FCPF budget. This due to delays and blockages in FCPF fund availability.</p> <p>This re-enforces the need for working in partnership so that if one can't always deliver on time, the other can keep the process going.</p> <p>Mobilizing extra financing for the R-PP has been quite a frustration to the REDD NC and the Minister of Environment. Potential donors have generally shown little flexibility and little sense of urgency to support to DRC REDD+ process with additional funding. However, bids and pieces have been ensured by a variety of international partners. The CBFF has not delivered as promised and has been evaluated in February-April 2012.</p> <p>There are high expectations on the Multi-donor National REDD Fund that is in the making and that will be managed, temporally, by UNDP.</p>